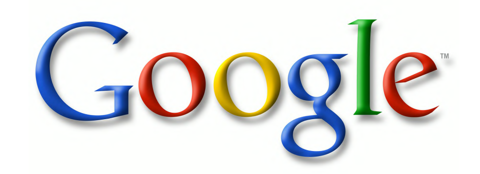

Google




600013468S





GRAMMAIRE HÉRALDIQUE

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET Ce, RUE D'ERFURTH, 1.

GRAMMAIRE HÉRALDIQUE

CONTENANT LA DÉFINITION EXACTE

DE LA SCIENCE DES ARMOIRIES

SUIVIE

D'UN VOCABULAIRE EXPLICATIF

ET DE PLANCHES D'ARMOIRIES

PAR

HENRI GOURDON DE GENOUILLAC.

PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, GALERIE VITRÉE, 13

1853

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET Cᵉ, RUE D'ERFURTH, 1.



GRAMMAIRE HÉRALDIQUE

CONTENANT LA DÉFINITION EXACTE

DE LA SCIENCE DES ARMOIRIES

SUIVIE

D'UN VOCABULAIRE EXPLICATIF

ET DE PLANCHES D'ARMOIRIES

PAR

HENRI GOURDON DE GENOUILLAC.

PARIS

LIBRAIRE-ÉDITEUR

ROYAL, GALERIE VITRÉE, 13

—

1853

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET Ce, RUE D'ERFURTH, 1.

GRAMMAIRE HÉRALDIQUE

CONTENANT LA DÉFINITION EXACTE

DE LA SCIENCE DES ARMOIRIES

SUIVIE

D'UN VOCABULAIRE EXPLICATIF

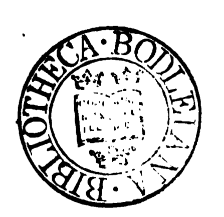
ET DE PLANCHES D'ARMOIRIES

PAR

HENRI GOURDON DE GENOUILLAC.

PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, GALERIE VITRÉE, 13

1853



INTRODUCTION.

L'ouvrage que nous offrons au public n'est pas un recueil de blasons expliqués, ni un nobiliaire. C'est une grammaire proprement dite, simple, concise, à l'aide de laquelle toute personne complétement étrangère à la science héraldique peut, après l'avoir lue, blasonner toute espèce d'armoiries peintes ou gravées, en distinguer la valeur, et reconnaître celles établies contrairement aux règles du blason.

Le blason est une langue qui s'est conservée dans sa pureté primitive depuis des siècles, langue dont la connaissance est indispensable aux familles nobles, qui y trouvent un signe d'alliance ou de reconnaissance, aux numismates, aux antiquaires, aux archéologues, enfin à tous les artistes, gens de lettres, etc.; — cependant cette langue est presque inconnue, et la plupart des personnes qui possèdent le droit de porter des armoiries seraient fort en peine de les expliquer selon les termes techniques!!...

Qu'on ne s'étonne pas de ce fait : bien des livres ont été publiés sur cette matière, mais ils ont le tort de n'être pas élémentaires. — Il ne suffit pas d'indiquer les différents signes composant un blason; il faut encore enseigner comment il faut s'y prendre pour blasonner seul. — C'est là le but de ce volume.

Afin de ne laisser rien d'obscur ou d'incomplet dans la *Grammaire héraldique*, elle

est suivie d'un vocabulaire donnant la définition de tous les mots employés dans le cours de l'ouvrage, augmentée d'une table d'*attributs*, dont la connaissance diminue considérablement l'étude du blason, et enfin terminée par des planches d'armoiries.


60001

CHAPITRE PREMIER.

Du Blason en général.

Le blason ou science héraldique est la connaissance des armoiries et l'art d'en nommer et expliquer toutes les parties selon leurs termes propres et particuliers; l'action de les expliquer se nomme blasonner.

Les armoiries sont des marques d'honneur composées de certaines figures et diverses couleurs représentées sur les écussons, et particulières à chaque famille noble.

Elles sont héréditaires et sont nommées *armoiries* parce qu'elles se portaient principalement sur le bouclier, sur la cuirasse, sur les cottes d'armes, et qu'elles tirent leur origine des armes.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur le blason en font remonter la source à une époque très-reculée. Sesgoing prétend que Japhet, s'embarquant pour l'Europe, prit pour emblème un vaisseau équipé d'argent; selon lui, Sem reçut de Noé un lion pour emblème; le père Silvestre reconnaît pour armoiries aux Arméniens un lion couronné, aux Athéniens un hibou, aux Égyptiens trois serpents ondoyants en face avec des feuilles de nymphæa. Il est certain que les anciens se sont servis de divers signes et attributs pour distinguer leurs troupes, mais ces signes, purement de fantaisie, n'étaient soumis à aucune règle, aussi plus tard devinrent-ils un abus. Chefs et soldats, tous en portaient indistinctement et souvent aussi en changeaient. Les armoiries proprement dites n'ont réellement commencé à se perfectionner que sous le règne de Louis le Jeune. On s'en servit comme signe de distinc-

tion de chaque chef de croisés et de ses troupes respectives.

L'étymologie du mot *blason* n'est pas définie d'une manière certaine. Quelques auteurs le font descendre de l'anglais, d'autres prétendent qu'il dérive de l'allemand, du mot *blasen* (sonner de la trompe). Cette opinion paraît la plus vraisemblable, car c'était autrefois la coutume, lorsqu'un chevalier se présentait pour entrer en lice dans un tournoi, de sonner de la trompe, puis ensuite d'expliquer ses armoiries; ces fonctions étant remplies par des hérauts d'armes, on a aussi donné au blason le nom de science héraldiqne.

Il y a trois sortes d'armoiries : les armoiries pleines, les brisées et les parlantes.

Celles qui ne sont pas selon les règles du blason se nomment armes fausses ou à enquerre.

Les armoiries pleines sont celles qui appartiennent au fils aîné d'une maison noble.

Les brisées sont le partage des puînés et des cadets, lesquels, pour marquer ces degrés, ajoutent, retranchent ou changent les émaux

ou les pièces composant les armoiries de leur pièce; c'est ce qu'on appelle *briser*.

Les armoiries parlantes sont celles qui expriment en tout ou partie le nom de la maison qui les porte.

Ces dernières sont généralement de mauvais goût.

Les armoiries sont divisées en sept classes distinctes et particulières.

La première comprend les armoiries propres à chaque famille noble.

La seconde comprend les armoiries attachées aux dignités ou fonctions ecclésiastiques, civiles ou militaires.

La troisième : les armoiries de concession, qui sont celles dont une partie appartient aux armoiries d'un souverain, qui permet de l'intercaler dans celles d'une famille.

La quatrième : celles de patronage, qui sont les armoiries d'un souverain ou d'un État, que les villes en dépendance portent quelquefois en chef.

La cinquième : les armoiries de fiefs ou domaines, c'est-à-dire celles des divers États ou terres que possède un souverain (ainsi qu'au-

trefois les rois de France portaient celles de Navarre) et celles des terres échéant par héritage.

La sixième : les armoiries de prétention, qui dérivent de celles d'une maison dont on prétend descendre.

Et enfin la septième : celles de communautés, qui sont les armoiries des villes, des académies, des corps et métiers, etc.

CHAPITRE II.

Composition des Armoiries.

Trois choses sont indispensables pour composer les armoiries : les *émaux*, l'*écu* et les *figures*.

Les émaux comprennent les métaux et les couleurs.

Les métaux sont : l'or ou le jaune,
l'argent ou le blanc.

Les couleurs sont : l'azur, qui est bleu,
le gueules, qui est rouge,
le sinople, qui est vert,
le pourpre, qui est violet,
le sable, qui est noir.

Il y aussi la carnation, qui est la couleur du corps humain, et le naturel, qui est celle des plantes, des animaux, de la terre, etc.

Il y a en outre les pannes ou fourrures, qui sont l'hermine et le contre-hermine, le vair et le contre-vair.

On ne peut mettre couleur sur couleur, ni métal sur métal.

Le pourpre par exception peut être employé comme métal.

L'hermine est blanc moucheté de noir, le contre-hermine est noir moucheté de blanc.

Le vair est bleu et blanc ainsi que le contre-vair, qui diffère du premier par la disposition seule des couleurs. C'est-à-dire que le métal est opposé au métal, et l'émail à l'émail.

Ces fourrures peuvent cependant être d'autres couleurs, mais il faut avoir soin d'en observer la disposition, ainsi qu'on le verra plus loin.

Dans la gravure, soit sur papier, soit sur vaisselle d'or ou d'argent, ou sur tout autre objet, les couleurs et les métaux qui entrent dans la composition d'un blason sont représentés par des lignes ou hachures dont on a fixe le sens ainsi qu'il suit :

L'or est marqué par des points (pl. I, fig. 1).

L'argent par le fond uni, soit du papier, soit du métal, sur lequel on grave (pl. I, fig. 2).

L'azur par des lignes horizontales (pl. I, fig. 3).

Le gueules par des lignes perpendiculaires (pl. I, fig. 4).

Le sinople par des lignes diagonales de droite à gauche (pl. I, fig. 5) *.

Le pourpre par des lignes diagonales de gauche à droite (pl. I, fig. 6).

Le sable par des lignes horizontales et verticales croisées (pl. I, fig. 7).

Le vair et le contre-vair, l'hermine et le con-

* En blason, le droit et la gauche sont pris en sens inverse, puisqu'on blasonne l'écu qu'on est censé porter devant soi; le côté droit ou dextre se trouve à la gauche de la personne qui regarde le blason, et le côté gauche ou sénestre à sa droite.

tre-hermine par des traits propres à leurs émaux (pl. I, fig. 8, 9, 10).

Le vair ou le contre-vair est formé de quatre traits (pl. I, fig. 8, 9).

S'il y en a davantage, il faut l'exprimer en disant *vairé de cinq* ou *six traits*, selon leur nombre. A trois traits, il prend le nom de *beffroy* de vair ou de *beffroy* de contre-vair.

CHAPITRE III.

De l'Ecu.

Le fond sur lequel sont représentées les armoiries se nomme écu ou champ.

Il est simple ou composé.

Le simple n'a qu'un seul émail ou couleur (pl. I, fig. 1).

Le composé peut avoir plusieurs émaux, et, par conséquent, plusieurs divisions, qu'on nomme partitions, et qui sont établies par des règles.

Quatre partitions principales servent à for-

mer toutes les autres; on les appelle : *parti*, *coupé*, *tranché*, *taillé*.

Une ligne verticale, séparant en deux parties égales l'écu, produit la partition appelée *parti* (pl. I, fig. 11).

Une ligne horizontale produit le *coupé* (pl. I, fig. 12).

Celle diagonale de dextre à sénestre produit le *tranché* (pl. I, fig. 15).

Celle diagonale de sénestre à dextre produit le *taillé* (pl. I, fig, 14).

Les deux premières lignes réunies forment une partition qu'on nomme l'*écartelé* (pl. I, fig. 15).

Les deux dernières forment l'*écartelé en sautoir* (pl. I, fig. 16).

Les quatre ensemble forment le *gironné* (pl. I, fig. 17).

Il existe une autre partition qui se nomme le *tiercé*, et qui est formée par le partage de l'écu en trois parties (pl. I, fig. 18).

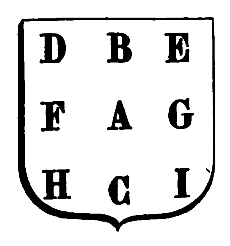
Nous avons dit que les quatre partitions : parti, coupé, tranché et taillé, formaient toutes les autres. Elles servent encore à établir les *quartiers*.

Ainsi :

Un écu partagé en douze parties par deux lignes verticales et trois horizontales, ou, en termes héraldiques, *parti de* 2 *et coupé de* 3, établira douze quartiers qu'on blasonnera successivement en commençant par le quartier dextre du chef (pl. I, fig 19).

Parti de 1 *et coupé de* 2, il produira six quartiers (pl. I, fig. 20).

Afin que les différentes figures représentées sur l'écu soient placées dans un ordre régulier, la configuration de l'écu lui-même est déterminée de la manière suivante :



A est le *centre* ou *abîme* de l'écu.
B le point du *chef*.
C la *pointe* de l'écu.
D le *canton* dextre du chef.
E le *canton* sénestre du chef.
F le *flanc* dextre.
G le *flanc* sénestre.
H le *canton* dextre de la pointe.
I le *canton* sénestre de la pointe.

Ainsi, toute figure placée dans la partie supérieure est dite en *chef;* dans la partie inférieure, en *pointe;* au milieu, en *abîme;* sur les côtés, en *flanc;* dans les coins, *cantonnée* soit en *chef*, soit en *pointe*, soit à *dextre*, soit à *sénestre*.

CHAPITRE IV.

—

Des Figures.

Les figures couvrant l'écu sont divisées en quatre catégories :

La première est celle des figures ou pièces *héraldiques* qui sont celles que la science du blason règle et compose.

La seconde est celle des figures des *corps naturels*, tels que les astres, les animaux, les corps humains en tout ou partie, les plantes, les arbres, les fruits.

La troisième : les figures *artificielles*, telles que

les châteaux, les forteresses, les instruments de guerre, de chasse, de musique, les outils et ustensiles servant aux différentes industries.

La quatrième : les figures de *fantaisie* et de *caprice*, tels sont les monstres, les diables et autres emblèmes purement imaginaires.

Nous commencerons par la première catégorie.

Les figures ou pièces héraldiques se divisent en deux classes : 1° pièces honorables ; 2° pièces ordinaires.

On nomme pièces honorables certaines figures dont la forme est réglée, et dont la largeur doit être régulièrement celle du tiers de l'écu, prise de dextre à sénestre. Les extrémités de ces pièces doivent, en outre, toucher les bords de l'écu.

Les pièces honorables forment deux classes :

La première se compose du *pal*, de la *fasce*, de la *bande* et de la *barre*.

Ces pièces occupent toujours le milieu de l'écu.

Le *pal* (pl. I, fig. 21) va perpendiculairement du haut du chef de l'écu au bas de la pointe.

La *fasce* (pl. I, fig. 22) va horizontalement du flanc dextre au flanc sénestre.

La *bande* (pl. I, fig. 23) va obliquement de la partie dextre du chef à la partie sénestre de la pointe.

La *barre* (pl. I, fig. 24) va obliquement de la partie sénestre du chef à la partie dextre de la pointe.

A cette première catégorie il faut ajouter la *croix* et le *sautoir*.

Le *pal* et la *fasce* réunis forment la *croix* (pl. I, fig. 25).

La *bande* et la *barre* réunies forment le *sautoir* (pl. I, fig. 26).

Les pièces honorables de seconde classe se nomment : *chef*, *bordure*, *franc-quartier*, *chevron*, *orle*, *trescœur* et *giron*.

Le *chef* (pl. I, fig. 27) occupe horizontalement la partie haute de l'écu ; il a en largeur celle du tiers de l'écu.

La *bordure* (pl. I, fig. 28) entoure l'intérieur de l'écu; sa largeur est celle du sixième de l'écu.

Le *franc-quartier* (pl. I, fig. 29) est un carré occupant la quatrième partie de l'écu et placé à la partie dextre.

Le *chevron* (pl. I, fig. 30) est composé des deux parties basses de la bande et de la barre qui, s'appuyant sur les coins inférieurs de l'écu, aboutissent un peu plus haut que l'abîme.

L'*orle* (pl. II, fig. 1) est semblable à la bordure, et diffère seulement de celle-ci en ce qu'elle ne touche pas les bords de l'écu.

Le *trescœur* ou *trescheur* (pl. II, fig. 2) est une sorte d'orle étroit orné de trois fleurons en dedans et autant en dehors.

Le *giron* (pl. II, fig. 3) est une sorte de triangle dont la partie inférieure a la largeur représentant la moitié de celle de l'écu.

Quelques hérauts d'armes considèrent comme pièces honorables le *pairle* et le *gousset*.

Le *pairle* (pl. II, fig. 4) a la forme d'un Y, toutes les extrémités touchent à l'écu.

Le *gousset* (pl. II, fig. 5) ne diffère du pairle qu'en ce qu'il est plein dans sa partie supérieure.

La *pile*, angle aigu dont la base touche la pointe de l'écu et le haut le chef.

Le *canton*, diminutif du quartier et qui se place à dextre et à sénestre.

CHAPITRE V.

De l'emploi des Pièces honorables.

Bien que les pièces honorables aient une largeur limitée au tiers de celle de l'écu, il arrive fréquemment que ces pièces sont multipliées sur les écus, ou accompagnées d'autres figures. Afin de ménager l'espace, on a diminué la largeur assignée à chacune d'elles. Dans ce cas, quoique considérées toujours comme pièces honorables, elles sont désignées sous une autre dénomination. Ainsi :

Le pal diminué de largeur prend le nom de — — — — — *vergette;*
La fasce — — — *burèle;*
La bande — — — *cotice* ou *divise;*
La barre — — — *cotice en barre.*

Les *jumelles* sont formées par des fasces très-étroites posées deux par deux (pl. II, fig. 6).

Les *tierces* par les mêmes figures posées trois par trois.

Les *tringles* par les mêmes figures posées cinq par cinq.

Les *jumelles* se nomment *jumelles en pal*, en bande, en barre, lorsqu'elles sont formées par l'assemblage de ces pièces posées deux par deux.

Les *tierces* se nomment *tierces en pal*, etc., par la même raison.

La bande diminuée dans les extrémités ne touchant pas les bords de l'écu prend le nom de *bâton péri en bande.*

La barre semblable, celui de *bâton péri en barre* (pl. II, fig. 7).

Les pals, fasces, bandes, barres, qui ne

touchent aux bords de l'écu que par une seule extrémité, se nomment *retraits* (pl. II, fig. 8).

Les pals, fasces, qui ne touchent point du tout les bords de l'écu, sont nommés *alezés*.

Le chef diminué prend le nom de *comble*.

Le franc-quartier diminué celui de *franc canton* (il peut alors se placer indistinctement soit à dextre soit à sénestre de l'écu).

Le chevron diminué prend le nom d'*étaie*.

La croix diminuée prend celui de *filet en croix* ,mais par corruption le nom de croix est donné à cette figure, quelle que soit sa diminution. On observe seulement les différentes qualifications qu'elle reçoit, ainsi qu'on le verra plus loin.

Une très-petite croix est appelée *croisette* (pl. II, fig. 9).

Le sautoir diminué se nomme *flanqui*.

La bordure diminuée se nomme *filière*.

On rencontre dans certains nobiliaires une pièce peu usitée et qu'on nomme *champagne*, c'est la *fasce* occupant le tiers inférieur de l'écu.

Quand le champagne est diminué, on le nomme *plaine*.

CHAPITRE VI.

Des Pièces ordinaires.

Outre les pièces honorables dont nous venons de parler, il existe un certain nombre de figures que nous allons indiquer, et qui portent le nom de pièces ordinaires :

Le *losange* (pl. II, fig. 10), dont le nom indique suffisamment la forme.

La *fusée* (pl. II, fig. 11), dont la forme est une losange mince et allongée.

Le *macle* (pl. II, fig. 12), losange percée d'un jour aussi en losange.

Le *rustre* (pl. II, fig. 13), qui diffère du macle en ce qu'il est percé d'un jour rond.

Le *besant* (pl. II, fig. 14), pièce ronde en or ou en argent.

Le *tourteau* (pl. II, fig. 15), pièce ronde en émail.

Le *besant-tourteau* ou *tourteau-besant* (pl. II, fig. 16), pièce ronde mi-métal, mi-émail, ou mi-émail et mi-métal.

Les *billettes* (pl. II, fig. 17), petits carrés longs.

Le *treillis* (pl. II, fig. 18), bandes et barres entrelacées au nombre de six, et clouées aux points d'intersection.

Les *frettes* (pl. II, fig. 19), la même figure que la précédente, à l'exception des clous.

L'*échiquier* (pl. II, fig. 20), représentant une table d'échiquier.

Les *points équipolés* (pl. II, fig. 21), représentés par neuf carrés d'échiquier.

L'*emmanché* (pl. II, fig. 22), sorte de dentelure d'un émail différent de celui du champ, posé soit en fasce, soit en pal (pl. II, fig. 23).

Le *lambel* (pl. II, fig. 24), filet placé horizontalement soit en chef, soit en fasce, et ayant plusieurs pendants. Cette figure s'emploie comme *brisure*.

CHAPITRE VII.

Des Figures des corps naturels, des Figures artificielles, et de celles de fantaisie.

Les figures héraldiques n'étant pas assez nombreuses, malgré la diversité résultant de leurs différentes combinaisons, pour distinguer toutes les familles nobles, ces dernières prirent des figures d'animaux, de plantes, d'instruments, de chimères, etc. Elles varient à l'infini, mais sont toutes assujetties à des règles héraldiques. Ce sont ces règles que nous allons faire connaître.

Parmi les animaux, les lions et les léopards sont les plus usités. Il est indispensable, en les blasonnant, d'indiquer exactement la position dans laquelle ils sont représentés.

Ils sont *armés*, lorsque leurs griffes sont représentées d'un émail différent de celui de leur corps.

Lampassés, lorsque leur langue sort et est d'un émail différent.

Mornés, lorsqu'ils n'ont ni ongles, ni langue, ni dents.

Diffamés, lorsqu'ils n'ont point de queue.

Couronnés, lorsqu'ils ont une couronne sur la tête.

Le lion n'est représenté que de profil, — le léopard de face.

Le lion marchant ou passant est nommé *lion léopardé*.

Le léopard posé sur les deux pattes de derrière et élevant en l'air celles de devant, est nommé *léopard lionné*.

Deux lions se regardant sont dits *affrontés*

Se tournant le dos, *adossés*.

L'animal tournant la tête du côté sénestre est dit *contourné*.

Les animaux à cornes sont *accornés*, lorsque les cornes sont d'un émail différent de celui du corps. Ils sont *accolés* lorsqu'ils portent un collier (on dit *colleté* pour les animaux autres que ceux à cornes), *clarinés*, lorsqu'ils ont une clochette au cou.

Le taureau est *furieux* lorsqu'il est levé sur les deux pieds de derrière, — en cette position le cheval est *gai*.

Chaque animal, ainsi que les figures naturelles ou artificielles, possède diverses qualifications outre celles que nous venons de citer; elles sont indiquées au chapitre des *attributs*, et leur signification portée au vocabulaire.

On se sert fréquemment, outre les animaux naturels, d'animaux de convention, tels sont :

L'alérion, petit aigle représenté sans pattes ni bec.

La *merlette*, petite cane représentée sans pattes ni bec (pl. II, fig. 25).

Le *papegai*, perroquet.

La *givre*, serpent.

On emploie également, comme pièces de blason, des parties détachées des corps d'animaux.

Deux ailes étendues sont appelées un *vol;* une aile seule, un *demi-vol.*

Des têtes d'animaux sont *coupées* lorsqu'elles sont représentées seules, qu'il ne reste aucune partie du cou; elles sont *arrachées* lorsque des lambeaux de chair ou de plumes y sont adhérents.

Parmi les fleurs et les plantes, on distingue la *quartefeuilles*, sorte de rosace à quatre feuilles; l'*angêne*, ou fleur à six feuilles.

Les *quintefeuilles*, rosaces à cinq feuilles, ajourées au centre (pl. II, fig. 27).

Les *cœurs de lis*, formés de trois feuilles posées en rosace. Cette figure est appelée aussi *cailloux*.

Le *créquier*, prunier sauvage ayant la forme d'un candélabre à sept branches.

Les *rinceaux*, ou rameaux garnis de feuillage.

Parmi les astres : des *étoiles* qui doivent avoir cinq *rais* ou rayons (pl. II, fig. 26). Lorsque ce nombre augmente, il est nécessaire de l'indiquer en blasonnant. On confond quelquefois l'étoile avec la *molette d'éperon;* cette dernière figure a la même forme que l'étoile,

mais elle en diffère en ce que la molette a six rais, et qu'elle est ajourée au centre. Les étoiles à queue sont appelées *comètes*.

D'*ombres de soleil :* soleil représenté sans figure humaine au centre.

De *rais*, qui sont des rayons de lumière.

De *lunels;* c'est-à-dire la réunion de quatre croissants appointés, comme s'ils formaient une rose à quatre feuilles.

De *croissants;* cette figure est ordinairement placée tel qu'il est indiqué (pl. II, fig. 28).

Le croissant est *versé* lorsque ses pointes regardent la pointe de l'écu ; *tourné* lorsqu'elles regardent le côté dextre; *contourné*, le côté sénestre.

Parmi les objets divers qui forment les figures artificielles, on en distingue plusieurs qui sont fréquemment employés et qui sont considérés presque comme des pièces héraldiques. Ce sont :

Le *fermail* (pl. II, fig. 29), qu'on nomme parfois *fermail en losange* (pl. II, fig. 30).

L'*anneau* (pl. III, fig. 1). Lorsqu'il y en a plusieurs et qu'ils sont de petite dimension, ils prennent le nom d'*annelets* (pl. III, fig. 2).

Les *vires* (pl. III, fig. 3) ou anneaux concentriques.

Des *badelaires*, des *fois*, des *bouterolles*, des *tortils*, des *ranchiers*, des *ogoesses*, etc. (La signification de ces mots est portée au vocabulaire indiquant toutes les pièces du blason.)

Il est une figure employée souvent en blason, celle d'un bras humain sortant d'un des côtés de l'écu. Ce bras est appelé *dextrochère* ou *sénestrochère*, selon qu'il est placé à dextre ou à sénestre. Lorsqu'il est cuirassé et qu'il tient une épée à la main, on le dit *armé de toutes pièces*.

Quant aux *tours*, *châteaux*, *ancres*, *armes*, *instruments* quelconques, et généralement tous les objets divers qu'on rencontre dans les armoiries, il importe, en les blasonnant, de bien en indiquer la forme, la position et le nombre, selon les règles dont nous parlerons tout à l'heure; et surtout de façon à pouvoir établir un blason semblable à celui qu'on entend blasonner, sans qu'il soit besoin d'avoir le modèle devant les yeux (pl. III, fig. 4, 5, 6, 7).

CHAPITRE VIII.

De l'Attribut.

—◆—

L'attribut sert à désigner la position, l'attribution ou la nature de chacune des pièces de l'écu, ou de l'écu lui-même.

L'attribut de l'écu est d'être *palé*, s'il est couvert de pals; *bandé*, *barré*, *fascé*, *contre-palé* (pl. III, fig. 8), *contre-fascé* (pl. III, fig. 9), s'il est couvert de ces diverses pièces; *vairé*, *herminé*, *contre-vairé*, *contre-herminé*, selon l'émail-fourrure d'un écu simple, ou enfin, *échi-*

queté, *fretté*, *losangé* (pl. III, fig. 10), *treillissé*, *gironné*, *écartelé*, etc., selon les pièces qui le composent ou les partitions qui le divisent.

Les pièces honorables, tout en conservant la dimension qui leur est propre, peuvent être façonnées selon les règles ci-dessous établies :

Les pals, fasces, bandes, barres, peuvent avoir l'attribut d'être :

Ondés (pl. III, fig. 11),
Denchés (pl. III, fig. 12),
Crénelés (pl. III, fig. 13),
Bretessés (pl. III, fig. 14),
Contre-bretessés (pl. III, fig. 15),
Bastillés (pl. III, fig. 16),
Vivrés (pl. III, fig. 17),
Componés (pl. III, fig. 18),
Bordés, *endentés* ou *dentelés* (pl. III, fig. 19),
Engrelés (pl. III, fig. 20),
Échiquetés (pl. III, fig. 21), etc.

Le chevron peut être en outre *renversé* (pl. III, fig. 22) ou *ployé* (pl. III, fig. 23), *couché* ou *contourné* (pl. III, fig. 24), *brisé* (pl. III, fig. 25), *failli* ou *rompu* (pl. III, fig. 26), *écimé* (pl. III, fig. 27).

Deux chevrons peuvent être *enlacés* (pl. III, fig. 28).

La croix, l'une des pièces honorables, dont l'emploi est le plus usité, a de nombreux attributs. Elle est :

Endentée (pl. III, fig. 29),
Engrêlée (pl. III, fig. 30),
Pattée (pl. IV, fig. 1),
De l'un en l'autre (pl. IV, fig. 2),
Fleurdelisée (pl. IV, fig. 3),
Recroisetée (pl. IV, fig. 4),
Pometée (pl. IV, fig. 5),
Potencée (pl. IV, fig. 6),
Tréflée (pl. IV, fig. 7),
Patriarcale (pl. IV, fig. 8),
Anillée (pl. IV, fig. 9),
Recercelée (pl. IV, fig. 10),
A pieds fichés (pl. IV, fig. 11),
Cramponnée (pl. IV, fig. 12),
A douze pointes (pl. IV, fig. 13),
Haussée (pl. IV, fig. 14),
Cantonnée (pl. IV, fig. 15), etc.

Outre ces divers attributs, la croix, ainsi que les autres pièces héraldiques, en possède

une grande quantité d'autres que nous indiquerons plus loin.

Certaines pièces, autres que celles dites honorables, servent d'attributs soit à ces dernières, soit à l'écu.

Ainsi : les frettes, les losanges, les billettes, les fusèles, etc., donnent un écu, ou une bande, une fasce, etc., *fretté*, *losangé* (pl. III, fig. 10), *billeté*, *fuselé*, etc.

Quelques attributs servent à marquer la position de certaines pièces placées tout ou partie sur d'autres pièces, ou le changement d'émaux.

Ainsi :

Brochant sur le tout,
De l'un en l'autre,
Sur le tout.

Brochant sur le tout (pl. IV, fig. 16) signifie que la croix couvre une partie du chef, et qu'elle est en quelque sorte peinte ou gravée par-dessus. En termes plus clairs, non-seulement elle occupe une place sur l'écu, mais encore elle anticipe celle occupée par le chef en

faisant dépasser sa partie supérieure jusque sur lui.

De l'un en l'autre (pl. IV, fig. 2) signifie que la croix est posée au milieu de la ligne formant le parti, et que l'émail du côté sénestre de la croix correspond à celui du côté dextre de l'écu, et *vice versa*.

Sur le tout se dit d'un écusson placé sur le milieu d'une écartelure.

Il est excessivement important de blasonner les attributs afférents soit aux pièces héraldiques, soit aux figures des corps naturels, soit à celles artificielles. Ces attributs étant fort nombreux, nous donnons ci-dessous le tableau de ceux qui sont habituellement employés, en renvoyant au vocabulaire pour leurs différentes significations.

Dans le chapitre suivant, nous reviendrons sur quelques-uns d'entre eux.

TABLEAU DES ATTRIBUTS.

ATTRIBUTS PARTICULIERS A L'ÉCU ET AUX PIÈCES HÉRALDIQUES.

Abaissé.
Abouté.
Accompagné.
Accolé.
Accosté.
Adextré.
Aiguisé.
Ajouré.
Alezé.
Alterné.
Anglé.
Appaumé.
Appointé.

Bandé.
Barré.
Bastillé.
Besanté.
Bigarré.
Billetté.
Bordé.
Bretessé.
Brisé.
Burelé.
Cannelé.
Cantonné.
Casqué.

Champé.
Chargé.
Chatelé.
Chevronné.
Clèché.
Comèté.
Componé.
Contre-bandé.
« barré.
« bretessé.
« chevronné.
« componé.
« écartelé.

Contre-fascé.
« fleuré.
« fleuronné.
« herminé.
« manché.
« palé.
« pointé.
« potencé.
« vairé.
Contourné.
Coupé.
Cousu.
Coticé.
Cramponé.
Danché.
Dentelé.
Denticulé.
Diapré.
Écartelé.
Échiqueté.
Écimé.
Éclopé.
Embrassé.
Enchaussé.
Enclavé.
Endenté.
Enfilé.
Engoulé.
Engrêlé.
Enhendé.
Enlevé.
Enmanché.
Enté.
Entrelacé.
Équipollé.
Étayé.
Failli.
Fascé.
Faux.
Fiché.
Figuré.
Flambant.
Flanqué.
Fleuré.
Fleuronné.
Fleurté.
Florancé.
Fourché.
Fretté.
Fuselé.
Gironné.
Haussé.
Herminé.
Jumelé.
Losangé.
Mal-ordonné.
Moucheté.
Mouvant.
Nillé.
Ombré.
Ondé.
Paillé.
Palissée.
Pallé.
Papelonné.
Patté.
Pavillonné.
Pendant.
Percé.

Pignoné.
Plumeté.
Potencé.
Rebrassé.
Recercelé.
Recoupé.
Recroiseté.
Rempli.
Renversé.
Resarcelé.
Semé.
Sénestré.
Sommé.
Supportant.
Soutenu.
Sur le tout.
Sur le tout du tout.
Surmonté.
Taillé.
Tiercé.
Tourné.
Tranché.
Tréflé.
Treillissé.
Vairé.
Vergetté.
Versé
Vêtu.
Vidé.
Vivré.
Volté.

ATTRIBUTS PARTICULIERS AUX ASTRES.

Caudé.
Couchant.
Éclipsé.
Horizonté.
Naissant.
Rayonnant.

ATTRIBUTS PARTICULIERS AUX CORPS HUMAINS.

Chevelé.
Vêtu.
Issant.

ATTRIBUTS PARTICULIERS AUX ANIMAUX.

Accorné.
Accroupi.
Affronté.
Ailé.
Allumé.
Animé.
Armé.
Arrêté.
Assis.
Bâillonné.
Barbé.
Bardé.
Buqué.
Chat-huant.
Chevillé.
Clariné.
Colleté.
Contre-issant.
Contre-passant.
Contre-rampant.
Coupé.
Couplé.
Courant.
Couronné.
Crété.
Diadèmé.
Diffamé.
Démembré.
Denté.
Dragonné.
Écaillé.
Écorché.
Effaré.
Effrayé.
Élancé.
Emmuselé.
Ensanglanté.
Entravaillé.
Éployé.
Essorant.
Éviré.
Fierté.
Forcené.
Furieux.
Gai.
Gorgé.
Grilletté.
Gringolé.
Hérissonné.
Houssé.
Issant.
Lampassé.
Langué.
Léopardé.
Levé.
Lioné.
Loré.

Mantelé.
Marchant.
Mariné.
Masqué.
Membré.
Miraillé.
Monstrueux.
Naissant.
Nervé.
Noué.
Onglé.
Oreillé.
Paissant.
Pamé.
Parti.
Passant.
Peautré.
Perché.
Piété.
Plié.
Posé.
Saillant.
Sanglé.
Sellé.

ATTRIBUTS PARTICULIERS AUX PLANTES, FLEURS ET OBJETS DIVERS.

Agité.
Anché.
Ardent.
Arraché.
Bastillé.
Bouclé.
Boutonné.
Cablé.
Cerclé.
Cloué.
Cordé.
Coulissé.
Couvert.
Crénelé.
Croisé.
Décussé.
Donjonné.
Ébranché.
Éclaté.
Écoté.
Embouché.
Embouclé.
Embouté.
Emmanché.
Empenné.
Empoigné.
Encoché.
Englanté.
Enguiché.
Entretenu.

Épanoui.
Équipé.
Essoré.
Étincelant.
Ferré.
Feuillé.
Fleuri.
Flotté.
Flottant.
Fruité.
Frangé.
Fusté.
Garni.
Girouetté.
Glandé.
Habillé.
Haut.
Hersé.
Maçonné.
Maltaillé.
Nourri.
Ouvert.

CHAPITRE IX.

Des Pièces chargées, accompagnées, et des Brisures.

Dans le tableau qui précède, on trouve ces deux mots : *chargé* et *accompagné*. Ce sont deux attributs qu'on rencontre presque sur chaque écu qu'on a à blasonner.

On dit qu'une pièce est chargée lorsque sur le métal ou l'émail de cette pièce est représentée toute autre pièce ou figure.

5

Il est assez rare de voir une pièce chargée d'une pièce de même nature. Cependant cela arrive.

Un écu chargeant une pièce quelconque prend le nom d'*écusson*.

Le plus ordinairement, les pièces héraldiques, la fasce, la barre, la bande, etc., sont chargées soit d'étoiles, soit de roses, soit de toute autre figure (pl. IV, fig. 17) : *d'argent à la fasce d'azur*, CHARGÉE *de trois étoiles d'argent.*

La position des figures chargeant une pièce varie peu, mais il importe d'en indiquer le nombre, l'émail et les attributs (pl. IV, fig. 16) : *d'or au chef cousu d'argent, à la croix haussée et péronnée, de trois degrés de gueules brochant sur le tout*, CHARGÉE *d'une couronne d'épines de sinople et de trois clous de sable.*

Les pièces peuvent être chargées en chef, en abîme, en pointe, etc.

La plupart des pièces honorables, et même beaucoup d'autres, sont rarement seules ; et, quand une ou plusieurs figures les entourent, on dit qu'elles sont *accompagnées*. On comprend l'importance de blasonner avec exacti-

tude la position occupée par les pièces qui accompagnent celle principale, et leurs émail et attributs.

Trois pièces accompagnant un chevron sont habituellement placées : deux en chef, une en pointe (pl. IV, fig. 18-19).

Une croix accompagnée de quatre ou seize pièces placées aux quatre coins intérieurs de l'écu est dite cantonnée (pl. IV, fig. 15) : *de gueule à la croix d'argent cantonnée de quatre besants de même.*

Un pal, ou une pièce principale posée en pal, accompagné de figures placées à ses côtés, on dit alors *accosté* (pl. IV, fig. 21) *d'argent au pal de gueule, accosté de deux tourteaux d'azur* (pl. IV, fig. 20) ; *d'azur au glaive d'argent, accosté de quatre billettes de même.*

Un chevron est surmonté lorsqu'au-dessus de sa cime est placée une pièce ou figure quelconque (pl. IV, fig. 22).

Nous avons précédemment parlé des brisures, c'est-à-dire les additions ou changements apportés aux armoiries d'une famille par les puînés et les cadets afin de se distinguer de leurs aînés. Les pièces dont on se sert habituel-

lement pour *briser* sont la bordure, le bâton péri et le lambel.

Lorsque sur une brisure, par exemple la bordure, on charge soit de besants, soit de toute autre figure, on nomme cette action *surbriser*.

Outre les pièces que nous avons désignées comme servant à briser, quelques personnes brisent en changeant le métal d'une pièce, en ajoutant quelques figures, ou en en retranchant ; c'est une des causes de la différence qu'on rencontre quelquefois entre les divers écus d'une même famille, et ce qui occasionne de nombreuses erreurs dans l'énoncé des armes, qui se trouve varier à l'infini.

Il est impossible de reconnaître une brisure au vu d'un blason. Celle indiquée (pl. IV, fig. 26), qui consiste en une *bordure d'argent* et la surbrisure opérée à l'aide des *tourteaux d'azur* qui y figurent ne doivent nullement préoccuper la personne qui veut blasonner cet écu, et qui, purement et simplement, s'exprimera ainsi : *de gueules au croissant d'argent en abîme, à la bordure d'argent chargée de dix tourteaux d'azur posés en orle.*

CHAPITRE X.

Règles générales.

Il faut pour blasonner un écu commencer par indiquer le champ de l'écu s'il est simple, et passer ensuite aux pièces ou figures dont il est couvert.

(Pl. IV, fig. 22) : *De gueules au chevron d'or surmonté d'une étoile d'argent.* Ainsi, *de gueules* fait connaître la couleur du champ; *au chevron d'or* désigne la figure héraldique

qui s'y trouve représentée, et *surmonté d'une étoile d'argent* qualifie l'accompagnement de la pièce principale par une autre figure de forme et d'émail différents.

Si l'écu est composé, on doit d'abord énoncer la partition qui le divise, et blasonner les émaux et figures de chacun des quartiers en commençant toujours comme dessus.

(Pl. IV, fig. 23) : *Parti au 1er d'azur au pal d'or, au 2e d'argent à la fasce de gueules. Parti* indique la partition; *au premier*, le quartier dextre; *au deuxième*, le quartier sénestre.

Si l'écu est coupé, on commence par la partie supérieure. (Pl. I, fig. 12) : *Coupé d'argent et de gueules.* S'il était couvert de figures, on dirait : Coupé au 1er d'argent à... telle chose, au 2e de gueules à telle autre.

Si l'écu est taillé ou tranché, on commence par le triangle supérieur. (Pl. I, fig. 14) : *Taillé de gueules et d'argent;* (pl. I, fig. 13) : *Tranché de pourpre et d'argent.*

Si l'écu est écartelé ou contre-écartelé, on l'annonce d'abord et on blasonne en commençant par le premier côté de dextre et en finissant par le dernier de sénestre. (Pl. IV,

fig. 24) : *Écartelé au 1er et au 4e d'argent au chevron d'azur, au 2e d'azur au pal d'or, au 3e de gueules à la croix d'argent*. (Si un écusson se trouve placé sur le milieu de l'écartelure, c'est-à-dire *sur le tout*, on le blasonne après avoir blasonné tous les quartiers de l'écu principal.

Si l'écu est divisé en huit quartiers, il faut l'indiquer en s'exprimant ainsi (pl. IV, fig. 25) : *Coupé d'un, parti de deux*, et blasonner en commençant toujours par le premier quartier de dextre. Coupé d'*un* signifie qu'il y a *une* ligne horizontale coupant l'écu, et parti de *deux*, que *deux* autres lignes le séparent verticalement.

Il est inutile d'ajouter qu'un écu peut être parti ou coupé de deux, trois, quatre, cinq lignes, selon le nombre des quartiers.

L'espèce de triangle formé à la pointe de l'écu (pl. IV, fig. 25) forme l'attribut qu'on nomme *enté*. Il faut donc blasonner ainsi :

Coupé d'un, parti de deux. Au 1er et au 6 de sinople, au 2 et au 5 d'argent, au 3 et au 8 d'azur, au 4 et au 7 d'or. Enté en pointe d'argent.

Nous avons dit qu'on ne pouvait mettre métal sur métal ni émail sur émail. Cependant (pl. IV, fig. 16) nous voyons : *d'or au chef cousu d'argent*. On dit cousu afin de faire comprendre que ce chef est, en quelque sorte, une pièce étrangère ou de concession ajoutée, et *cousue* à l'écu des armes de la famille.

Il est excessivement important d'indiquer d'une manière précise, en blasonnant, la position de toutes les figures placées soit sur l'écu, soit comme charge, soit comme accompagnement, lorsque surtout cette position diffère de celle habituelle.

Trois besants, trois losanges, trois fermails, etc., sont ordinairement placés deux en chef, un en pointe. Lorsqu'ils sont seuls sur le champ d'un écu, on les dit alors posés *deux, un*.

(Pl. II, fig. 15) : *D'argent à trois tourteaux de gueules posés deux, un*.

(Pl. IV, fig. 27) : *D'argent à trois losanges de gueules posés deux, un*.

Ils sont quelquefois posés l'un sous l'autre. C'est ce qu'on nomme en *pal*, ou en bande,

ou en fasce, ou en barre, selon que leur disposition est semblable à ces diverses pièces honorables.

(Pl. IV, fig. 28) : *D'azur à trois besants posés en pal.*

(Pl. IV, fig. 29) : *D'argent à trois croisettes de gueules posées en bande.*

(Pl. IV, fig. 30) : *D'azur à trois étoiles d'argent posées en barre.*

Quatre figures sont quelquefois placées *deux, deux*. Il faut avoir soin de l'indiquer.

(Pl. III, fig. 1) : *De pourpre à quatre anneaux d'or posés deux, deux.*

Elles sont aussi posées *une, deux, une.*

(Pl. IV, fig. 22) : *De gueules à quatre quintefeuilles d'argent posées, une, deux, une.*

Six figures se placent *trois, deux, une.*

(Pl. III, fig. 2) : *De gueules à six vires d'argent posées trois, deux, une..*

En un mot, la position doit toujours être indiquée.

Après avoir blasonné les couleurs et pièces

de l'écu, si, en outre, ce dernier est surmonté d'un casque, d'une couronne ou de toute autre marque de dignité, il est indispensable de l'indiquer, ainsi que le *cimier*, c'est-à-dire la figure que l'on place à la cime du casque ou de la couronne, et qui ne peut jamais être une pièce héraldique.

Un cimier de plumes se nomme *plumail*.

On dit quelquefois que telle personne *timbre* son écu de telle ou telle chose, le timbre comprend tout ce qui se place au-dessus de l'écu.

Outre ces attributs, dont nous nous occuperons dans le chapitre suivant, les écus sont souvent accompagnés de *lambrequins*. C'est-à-dire d'ornements qui sont habituellement de fantaisie, mais qui doivent être des mêmes métaux et émaux que ceux figurant dans l'écu. On dit alors, après avoir blasonné l'écu : *lambrequins aux couleurs de l'écu* *.

L'écu est quelquefois supporté par deux animaux, qui, placés de chaque côté, semblent le garder et le présenter. Ces animaux sont nommés *supports*. Si ces supports sont des si-

* Sous l'Empire, les lambrequins furent toujours or et argent.

rènes ou tout autre figure humaine, qui semblent tenir l'écu à l'aide des mains, on les nomme *tenants*.

Après avoir blasonné l'écu et ses attributs ou lambrequins, on dit alors : *pour supports* (ou tenants) *tels animaux ou tels personnages*. Si ces animaux sont couronnés, colletés, etc., on doit l'indiquer ainsi que leur émail.

Une banderole placée sous un écu indique le *cri de guerre* ou la *devise* de la famille.

CHAPITRE XI.

Des Couronnes, Casques, etc.

On marque les titres, dignités, le rang ou les charges dont sont revêtues certaines personnes par des couronnes, des casques et autres attributs distinctifs.

Les différentes couronnes qui surmontent les écus sont :

La tiare ou couronne pontificale (pl. V, fig. 9);

La couronne impériale (pl. V, fig. 1);
— royale (pl. V, fig. 2);
— ducale (pl. V, fig. 3);
— de marquis (pl. V, fig. 4);
— de comte (pl. V, fig. 5);
— de vicomte (pl. V, fig. 6);
— de baron (pl. V, fig. 7);

Cette dernière est aussi appelée *tortil.*

La mitre des archevêques et évêques (pl. V, fig. 11).

Les gentilshommes nobles, ou simples chevaliers, portent le casque (pl. V, fig. 8), qui est soumis à certaines règles héraldiques, étant aussi l'apanage des plus hauts dignitaires.

Les empereurs et les rois le portent d'*or brodé damasquiné taré de front, la visière entièrement ouverte, sans grille ni barreaux.*

Les princes du sang, d'*or taré de front sans visière, un peu moins ouvert.*

Les princes et ducs, connétables et tous les hauts grands officiers, d'*argent ; les visière, œillère, nazale, ventail, bordure et clous d'or taré de front, et à neuf grilles.*

Les marquis, d'*argent à sept barreaux tarés de front.*

Les comtes, vidames, vicomtes, premiers présidents, gardes des sceaux, colonels et mestres de camp, d'*argent taré de deux tiers montrant sept barreaux.*

Les barons ou anciens gentilshommes, chevaliers, chargés de hauts emplois ou missions, d'*argent bruni, taré de deux tiers et à cinq barreaux.*

Les gentilshommes de trois races paternelles et maternelles, d'*acier poli posé et taré en profil, la visière ouverte, le nazal relevé, le ventail abaissé montrant trois grilles.*

Les écuyers, *de profil clos et fermé.*

Les nouveaux anoblis, *de profil, la visière close et abattue.*

Les bâtards, *comme les nouveaux anoblis, mais tourné à gauche.*

Sous l'Empire, on substitua aux couronnes et aux casques une toque de velours noir retroussée de vair ou contre-vair, d'hermine ou contre-hermine, selon le titre plus ou moins élevé du personnage, et surmontées de plumes blanches ou d'argent. (Pl. V, fig. 12.)

Les *chapeaux* (pl. V, fig. 10) surmontent l'écu des cardinaux et aussi ceux des archevêques et des évêques, qui l'emploient de préférence à la mitre.

Ils sont de couleur rouge pour les premiers, verts pour les seconds, et noirs pour tous les autres dignitaires de l'Église.

Les chapeaux sont en outre garnis de quinze houppes pour les cardinaux, de treize pour les archevêques, et de sept ou onze pour les évêques. Ces derniers, ainsi que les abbés ou abbesses, y joignent la croix et la mitre. Quelques abbesses portent une couronne d'épine et un chapelet.

Une dame noble accole parfois son écu à celui de son mari, le premier est le sien, le second celui de l'époux.

Les demoiselles mettent leurs armoiries dans un écu en forme de losange, entouré d'une guirlande.

Les veuves entourent leur écu d'une cordelière, qu'elles retirent si elles contractent un nouveau mariage.

CHAPITRE XII.

Des Attributs relatifs aux emplois et fonctions.

Les titulaires de certains grades, emplois ou fonctions, accompagnent leur écu de différentes marques qui ont pour but de les indiquer. Voici quelques-unes des charges qui donnent droit à cet accompagnement avec la désignation de l'attribut régulier :

CHARGES SUPPRIMÉES.

Connétable. Deux épées en main armée d'un gantelet sortant d'une nue (une de chaque côté de l'écu).

Grand maître de l'artillerie. Deux canons acculés sous l'écu.

Général des galères. Deux ancres à trabes unies derrière l'écu.

Grand fauconnier. Deux leurres qui pendent de chaque côté de l'écu.

Capitaine des gardes de la porte. Une clef droite terminée par une couronne, de chaque côté de l'écu.

Grand maréchal des logis. Une masse et un marteau d'armes en sautoir sous l'écu.

Capitaine des cent-suisses. Deux bâtons d'ébène garnis de pommes et bouts en ivoire, et, au bas de l'écu, deux toques de velours noir avec panaches.

Grand prévôt de l'hôtel. Deux masses et deux haches liées ensemble.

Prévôt de Paris. Deux cannes en sautoir.

Premier président au parlement. Au-dessus de l'écu, un mortier de velours noir enrichi de deux larges passements d'or.

Président à mortier. Même mortier orné d'un galon.

EMPIRE FRANÇAIS.

Maréchal de France. Deux bâtons de maréchal passés en sautoir derrière l'écu.

Amiral. Deux ancres passées en sautoir derrière l'écu, les trabes aux armes impériales.

Vice-amiral. Une ancre droite derrière l'écu.

Général. Six drapeaux en sautoir derrière l'écu.

Chancelier. Un mortier d'or rebrassé d'hermine posé sur le casque surmonté de son cimier, qui est une femme à mi-corps, représentant la France couverte d'un manteau et couronnée, tenant à la main droite un sceptre et à la gauche

les sceaux; derrière l'écu orné de rayons d'or, deux masses passées en sautoir.

Grand maître des cérémonies. Deux bâtons dorés en sautoir derrière l'écu et terminés par la couronne impériale.

Grand aumônier. Un livre couvert en satin, la couverture chargée des armes impériales.

Grand maréchal du palais. Deux bâtons d'azur semés d'abeilles d'or, terminés d'un bout par la couronne impériale, et passés en sautoir derrière l'écu.

Grand chambellan. Deux clefs couronnées passées en sautoir derrière l'écu; au centre des anneaux une aigle éployée.

Grand écuyer. Deux épées en fourreau aux armes impériales et une ceinture.

Grand louvetier. Deux têtes de loup, une de chaque côté de l'écu.

Grand veneur. Deux cors avec leurs enguichures.

Premier maître d'hôtel. Deux bâtons dorés en sautoir sous l'écu.

Grand écuyer tranchant. Un couteau et une

fourchette en sautoir sous l'écu, les manches aux armes de France terminées en couronne.

Grand panetier. Une nef d'or et un cadenas.

Grand bouteiller. Deux flacons dorés aux armes de France.

Ainsi que nous l'avons dit, les toques remplacent les couronnes et casques, et sont ainsi attribuées :

Prince grand-dignitaire. Toque de velours noir retroussée de vair avec porte-aigrette d'or surmonté de sept plumes ; lambrequins d'or au nombre de six, le tout chargeant un manteau de France doublé d'hermine, sommé d'un bonnet d'hermine, forme électorale, à la calotte d'azur, retroussée de même. (Il charge, en outre, l'écu d'un chef d'azur semé d'abeilles.)

Duc. Toque de velours noir retroussée d'hermine avec porte-aigrette d'or surmonté de sept plumes, lambrequins d'or

au nombre de six, manteau de France doublé de vair. (L'écu est chargé d'un chef de gueules, semé d'étoiles d'argent.)

Comte. Toque de velours noir retroussée de contre-hermine avec porte-aigrette d'or et d'argent; cinq plumes, quatre lambrequins, les deux supérieurs en or, les deux autres en argent.

Baron. Toque de velours noir retroussée de contre-vair, porte-aigrette en argent, trois plumes, deux lambrequins en argent.

Chevalier. Toque de velours noir retroussée de sinople surmontée d'une aigrette d'argent.

Outre ces marques extérieures, les comtes de l'Empire français ayant charge, emploi ou dignité, chargent leur écu d'un franc-quartier à dextre qui est pour :

Comte ministre. D'azur à la tête de lion arrachée d'or.

Comte conseiller d'État. Échiqueté d'azur et d'or.

Comte sénateur. D'azur à un miroir d'or en pal, après lequel se tortille et se mire un serpent d'argent.

Comte président du Corps législatif. D'azur aux tables de la loi d'or.

Comte ambassadeur. D'azur à la tête de lion arrachée d'argent.

Comte officier de la maison de l'Empereur. D'azur au portique ouvert à deux colonnes surmontées d'un fronton d'or et accompagné des lettres D. A. de même.

Comte officier de la maison des princes. D'azur au portique ouvert à deux colonnes surmonté d'un fronton d'or accompagné des lettres D. J. de même.

Comte préfet. D'azur à la muraille crénelée d'or surmontée d'une branche de chêne de même.

Comte maire. D'azur à la muraille crénelée d'or.

Comte militaire. D'azur à l'épée haute en pal d'argent montée d'or,

Comte archevêque. D'azur à la croix pattée d'or.

Les barons de l'Empire français chargent d'un franc-quartier à sénestre, qui est pour :

Baron ambassadeur. De gueules à la tête de lion arrachée d'argent.

Baron conseiller d'État. Échiqueté de gueules et d'or.

Baron officier de la maison de l'Empereur. De gueules au portique ouvert à deux colonnes surmontées d'un fronton d'argent accompagné des lettres initiales D. A. de même.

Baron officier des maisons des princes. De gueules au portique ouvert à deux colonnes surmonté d'un fronton d'argent accompagné des lettres D. J. de même.

Baron préfet. De gueules à la muraille crénelée d'argent surmontée d'une branche de chêne de même.

Baron sous-préfet. De gueules à la muraille

non crénelée d'argent, surmontée d'une branche d'olivier de même.

Baron maire. De gueules à la muraille crénelée d'argent.

Baron militaire. De gueules à l'épée haute en pal d'argent.

Baron évêque. De gueules à la croix alezée d'or.

Les *chevaliers* portent la croix de la Légion d'honneur sur l'une des pièces honorables de l'écu.

MAGISTRATURE.

Président et procureur général de la Cour de cassation. Franc-quartier à sénestre de gueules à la balance d'argent.

Président et procureur général des Cours impériales. Franc-quartier à sénestre de gueules à la toque de sable retroussée d'hermine.

ATTRIBUTS DES VILLES AYANT TITRE DE BONNES VILLES.

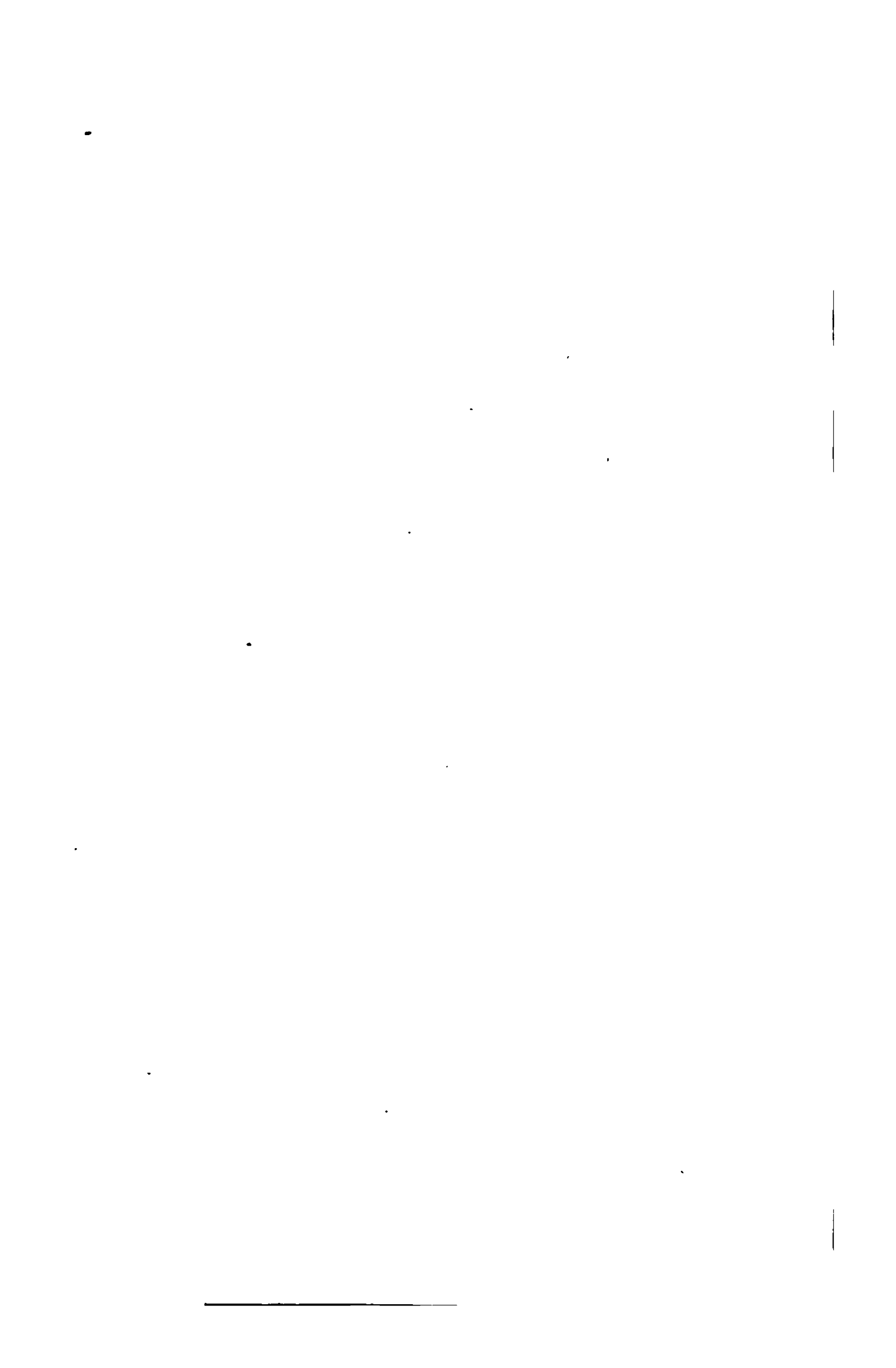
Villes de premier ordre. Couronne murale à sept créneaux d'or, sommée d'une aigle naissant pour cimier, traversée d'un caducée auquel sont suspendues deux guirlandes, l'une à dextre de chêne, l'autre à sénestre d'olivier, le tout d'or, nouées par des bandelettes de gueules. (L'écu chargé d'un chef de gueules a trois abeilles d'or posées en fasce.)

Villes de deuxième ordre. Couronne murale à cinq créneaux d'argent, traversée d'un caducée auquel sont suspendues deux guirlandes, l'une à dextre d'olivier, l'autre à sénestre de chêne, aussi d'argent, nouées par des bandelettes d'azur. (Franc-quartier à dextre d'azur à un N d'or surmonté d'une étoile rayonnante de même.)

Villes de troisième ordre. Corbeille remplie de gerbes d'or pour cimier, à laquelle

sont suspendues deux guirlandes, l'une à dextre d'olivier, l'autre à sénestre de chêne, toutes deux de sinople, bandelettes de gueules. (Franc-quartier à sénestre de gueules à un N d'argent surmonté d'une étoile rayonnante de même.)

VOCABULAIRE HÉRALDIQUE.



VOCABULAIRE HÉRALDIQUE.

A

Abaissé. Attribut des pièces qui sont posées au-dessous de leur place habituelle.

Abîme. Le milieu de l'écu.

Abouté. Qui se répond par les pointes.

Accolé. Attribut des pièces se touchant.

Accompagné. Attribut des pièces principales entourées d'autres pièces ou figures.

Accompagnement. Tout ce qui est placé hors de l'écu et l'accompagne.

Accorné. Attribut des animaux dont les cornes sont d'un autre émail que celui du corps.

Accosté. Attribut des pals et pièces posées en pal, lorsque d'autres pièces ou figures sont à leurs côtés.

Accroupi. Attribut des animaux assis ou contournés.

Affronté. Attribut des animaux qui se regardent.

Agité. Attribut de la mer et des ondes, lorsqu'elles paraissent agitées.

Aigle Étendard, enseigne.

Aiglettes. Aigles représentées au-dessus du nombre deux.

Aiguisé. Attributs des pièces dont les extrémités sont aiguës.

Ailé. Attribut des pièces qui ont des ailes contre nature et des oiseaux dont les ailes sont d'un émail autre que celui de leur corps.

Ajouré. Percé à jour.

Alérion. Petit aigle représenté sans pieds ni bec.

Alezé. Se dit des pièces dont les extrémités ne touchent pas les bords de l'écu.

Allumé. Se dit des yeux qui sont d'un émail autre que celui du corps, et d'un flambeau dont la flamme diffère d'émail.

Alterné. Attribut des pièces qui se correspondent.

Anché. Recourbé, s'applique particulièrement à un cimeterre.

Ancré. Attribut d'une pièce dont les extrémités se terminent en ancre.

Angêne. Fleur à six feuilles.

Anglé. Attribut d'une croix ou d'un sautoir, lorsque des figures mouvantes semblent sortir des angles.

Anillé. Attribut des pièces dont les extrémités se terminent en fer à moulin.

Animé Attribut d'un cheval qui semble vif, ardent, et qui a les yeux allumés.

Annelet. Petit anneau.

Appaumé. Attribut d'un écu chargé d'une main qui montre la paume.

Appointé. Placé pointe contre pointe.

Ardent. Attribut du charbon lorsqu'il semble brûler.

Armé. Attribut d'un animal dont les griffes sont d'un autre émail que celui du corps.

Armé de toutes pièces. Se dit d'un dextrochère ou d'un sénestrochère cuirassé, et tenant de la main un glaive.

Armes. Diminutif d'armoiries, même signification.

Armes a enquerre.
Armes fausses. } Armoiries qui ne sont pas conformes aux règles du blason.

Armes parlantes. Armoiries qui expriment, par le nom des figures qui y sont représentées, celui de la famille qui les porte.

Armoiries. Marques d'honneur appartenant aux familles nobles.

Armorial Livre contenant les armoiries de la noblesse d'un pays.

Armorier. Peindre des armoiries.

Armoriste. Celui qui peint des armoiries.

Armure. Écu, bouclier, sur lequel on peint des armoiries.

Arraché. Attribut des arbres et des plantes dont les racines paraissent, et des têtes et membres humains ou d'animaux qui ne son

pas coupés net, et dont il paraît des lambeaux de chair.

Arrêté. Attribut d'un animal posé sur ses quatre pattes.

Arrondir. Représenter en relief.

Assis. Attribut des animaux domestiques représentés en cette position.

Avant-mur. Pan de muraille joint à une tour.

Azur. Couleur bleue employée en armoiries.

B

Badelaire. Sabre large et recourbé.

Baillonné. Attribut des animaux qui tiennent un bâton entre leurs dents.

Bande. Pièce honorable de l'écu.

Bandé. Couvert de bandes.

Barbé. Attribut d'un coq, d'un dauphin, etc., dont la barbe est d'un émail autre que celui de leur corps.

Bard. Poisson courbé et adossé.

Bardé. Attribut d'un cheval qui est paré.

Barre. Pièce honorable de l'écu.

Barré. Couvert de barres.

Bastillé. Attribut d'une pièce garnie de créneaux renversés, qui regardent la pointe de l'écu.

Batail. Battant d'une cloche.

Bataillé. Attribut d'une cloche dont le battant est d'un émail différent.

Baton-péri. Bande ou barre diminuée qui ne touche pas les bords de l'écu.

Becqué. Attribut des oiseaux dont le bec est d'un émail autre que celui de leur corps.

Beffroi de Vair. Vair formé de trois traits.

Besant. Pièce ronde en or ou argent.

Besanté. Attribut d'une pièce chargée de besants en nombre illimité.

Besant-Tourteau. Pièce ronde, mi-partie métal et mi-partie émail.

Bigarré. Attribut d'une pièce ou d'une figure de plusieurs émaux.

Billette. Pièce ayant la forme d'un petit carré long.

Billetté. Couvert de billettes.

Bisse. Serpent.

Blason. L'art de connaître les armoiries; - science héraldique; — tout ce qui compose un écu.

Blasonnement. Action de blasonner.

Blasonner. Expliquer les différentes pièces et figures couvrant un écu.

Bordé. Attribut d'une pièce dont les bords sont de divers émaux.

Bordure. Pièce honorable de second ordre.

Bouclé. Qui a des boucles.

Bourdonné. Attribut des croix ou pièces terminées en boucles semblables à celles terminant les bâtons de pèlerins.

Bouterolles. Larges bouts de fourreaux d'épées.

Boutonné. Attribut des rosiers dont les fleurs sont en boutons; — des roses qui ont des grains

de métal au centre ; — des lis de jardin, afin de les distinguer des fleurs de lis.

Bretesse. Rangée de créneaux.

Bretessé. Attribut d'une pièce crénelée haut et bas en alternative.

Bris. Barre de fer servant à tenir une porte sur ses gonds.

Brisé. Attribut d'un chevron dont les branches sont disjointes.

Brisées. Se dit des armoiries changées, augmentées ou diminuées par les membres cadets ou puînés d'une famille noble.

Briser. Changer, augmenter ou diminuer des armoiries.

Brisure. Pièce changée, augmentée ou diminuée par les cadets ou puînés.

Brochant. Attribut des pièces qui passent par-dessus d'autres pièces ou figures en les couvrant en partie.

Broye. Festons. Pince à serrer le nez des chevaux.

Burelé. Attribut d'un écu couvert de burèles.

Burèles. Pièce honorable diminuée.

Buste. Tête et poitrine humaine.

Bute. Instrument dont on se sert pour couper la corne des chevaux.

C

Cablé. Attribut d'une pièce couverte de câbles entrelacés.

Cabré. Attribut d'un cheval qui se cabre.
Cailloux. Sorte de feuille à trois lobes.
Calme. Attribut d'une onde ou de la mer représentée dormante.
Canelé. (Engrêlure dont les pointes sont en dedans.) Attribut d'une pièce.
Canette. Petite cane représentée sans bec ni pattes.
Canton. Quartier de l'écu diminué.
Cantonné. Attribut des croix et des pièces accompagnées d'autres pièces ou figures placées aux cantons de l'écu.
Carnation. Attribut de toutes les parties du corps humain représentées de couleur naturelle.
Carnelé. Attribut de pièce; bordée, entourée.
Casqué. Avec casque, attribut de l'écu ; — d'une tête humaine.
Caudé. Attribut des étoiles représentées avec une queue.
Ceintré. Attribut d'un globe entouré d'un cercle et surmonté d'un demi-cercle.
Cerclé. Attribut d'un tonneau dont les cercles sont d'un émail différent.
Champ. Fond sur lequel on peint des armoiries.
Champagne. Pièce héraldique.
Champé. Attribut d'un écu d'un seul métal ou émail sans pièces ni figure. (Ce mot est inusité.)
Chapé. Attribut d'un écu qui s'ouvre en chape.
Chaperonné. Attribut des faucons et éperviers couverts d'un chaperon.
Chargé. Attribut de l'écu et des pièces sur lesquels

sont représentées d'autres pièces ou figures.

CHARGEURE. Pièces ou figures posées sur d'autres.

CHATELÉ. Attribut de l'écu ou de pièces chargées de châteaux.

CHAT-HUANÉ. Qui a le pennage du chat-huant.

CHAUSSE-TRAPE. Sorte d'étoile à quatre pointes de fer.

CHEF. Pièce honorable de l'écu.

CHEVELÉE. Attribut d'une tête humaine dont les cheveux sont d'un émail différent de celui naturel.

CHEVILLÉ. Attribut du cerf représenté avec ses ramures.

CHEVRON. Pièce honorable de second ordre.

CHEVRONNÉ. Chargé de chevrons.

CIMIER. Figure placée sur le timbre du casque.

CLARINE. Petite clochette.

CLARINÉ. Attribut des animaux qui ont une clarine au cou.

CLÉCHÉ. Attribut des croix et pièces dont les extrémités se terminent en anneaux de clef.

CLOUÉ. Attribut de pièces ou figures dont les clous sont d'un émail différent.

CŒUR DE LIS. Sorte de feuilles à trois lobes.

COLLETÉ. Attribut des animaux ayant un collier.

COMBLE. Chef diminué.

COMÈTE. Étoile à queue.

COMETÉ. Attribut des pièces qui ont des rayons ondoyants et mouvants du chef.

Componé. Attribut de pièces couvertes de carrés d'émaux alternés.

Compons. Petits carrés.

Contourné. Attribut d'un croissant dont les pointes regardent à sénestre, et des animaux dont la tête est tournée de ce côté.

Contre-bandé. Chargé de bandes placées en opposition.

Contre-barré. Chargé de barres placées en opposition.

Contre-bretessé. Chargé de contre-bretesses.

Contre-bretesses. Rangée de créneaux à émaux alternés.

Contre-chevron. Chevron opposé à un autre.

Contre-chevronné. Chargé de contre-chevrons.

Contre-componé. Chargé de compons alternés.

Contre-écart. Partie d'un écu contre-écartelé.

Contre-écartelé. Partition d'un écu ou d'un quartier déjà écartelé.

Contre-émaillé. Attribut d'une pièce dont l'émail est opposé au métal.

Contre-fascé. Chargé de fasces.

Contre-fleuré. Attribut de pièces à fleurs alternes opposées.

Contre-fleuronné. Attribut de pièces à fleurons alternes opposés.

Contre-hermine. Champ de sable moucheté d'argent.

Contre-herminé. Se dit en parlant d'un écu ou d'une pièce ou figure de contre-hermine.

Contre-issant. Attribut des animaux adossés l'un à l'autre.

CONTRE-MANCHÉ. Attribut des pièces à pointes opposées.

CONTRE-PALÉ. Attribut d'un écu chargé de pals opposés.

CONTRE-PASSANT. Attribut de deux animaux posés l'un sur l'autre, et dont les têtes sont tournées de côté opposé.

CONTRE-POINTÉ. Attribut de pièces dont les pointes sont posées contre d'autres pointes.

CONTRE-POTENCÉ. Attribut des pièces à potences opposées.

CONTRE-RAMPANT. Attribut de deux animaux se faisant face.

CONTRE-VAIR. Émail, fourrure d'argent et d'azur opposés.

CONTRE-VAIRÉ. Attribut de l'écu ou des pièces dont l'émail est de contre-vair.

COQUERELLES. Fleurs du solanum, semblables à des noisettes en fourreau.

CORDÉ. Attribut des instruments de musique dont les cordes sont d'un émail particulier.

CORDELIÈRE. Substantif de ce nom. — Elle entoure quelquefois l'écu.

CORNIÈRE. Anse d'un chaudron.

COTICE. Pièce honorable diminuée.

COTICÉ. Attribut de l'écu ; — chargé de cotices.

COUCHANT. Attribut du soleil placé en pointe de l'écu.

COUCHÉ. Attribut des animaux représentés couchés et du dauphin posé en fasce et formant le rond.

COULISSÉ. Attribut de château ou tour ayant une herse à la porte.

COUPÉ. Partition de l'écu; — attribut de têtes d'animaux ou humaines et de membres représentés coupés..

COUPEAUX. Monticules d'une colline.

COUPLE DE CHIENS. Bâton muni de deux attaches.

COUPLÉS. Attribut de chiens de chasse liés ensemble.

COURANT. Attribut de tout animal qui semble courir.

COURONNÉ. Attribut des animaux ayant une couronne sur la tête.

COUSU. Attribut de partition, ou pièce de métal ou d'émail ajoutée à une partition ou pièce de métal ou d'émail.

COUVERT. Attribut d'un château ou d'une tour qui a nn comble.

CRAMPONNÉ. Attribut de pièces ayant à leur extrémité une demi-potence.

CRANCELIN. Partie de couronne posée en courbe sur l'écu.

CRÉNELÉ. Attribut des tours garnies de créneaux.

CRÉQUIER. Prunier sauvage qui a la forme d'un chandelier à sept branches.

CRÊTÉ. Attribut du dauphin et du coq dont la crête est d'un émail particulier.

CROISÉ. Attribut d'un globe ou d'une bannière surmonté d'une croix.

CROISETTE. Petite croix.

CROIX. Pièce honorable de premier ordre.

CROIX PLEINE. Croix ordinaire sans attribut.

D

Danché. Attribut d'une pièce dentelée en forme de scie.

Décussé. Attribut des feuilles lorsqu'elles sont disposées par paires et posées en sautoir.

Défense (en). Attribut de la licorne présentant sa tête.

Denté. Attribut d'un animal dont les dents sont d'un émail particulier.

De l'un a l'autre. Attribut de pièces passant sur les diverses partitions de l'écu.

De l'un en l'autre. Se dit d'une pièce de deux couleurs alternées avec les mêmes couleurs de l'écu ayant deux partitions.

Démembré. Attribut d'un animal dont les membres sont séparés du corps.

Dentelé. A petites dents.

Denticulé. Attribut de pièce bordée de denticules.

Deux-un. Disposition de trois pièces posées deux en chef, une en pointe.

Dextre. Droite (*le côté droit est à la gauche de la personne qui regarde l'écu*).

Dextrochère. Bras d'homme sortant du côté dextre de l'écu.

Diadémé. Attribut d'une aigle qui a un petit cercle sur la tête.

Diapré. Bigarré.

Diffamé. Attribut des lions et léopards représentés sans queue.

Divise. Pièce honorable diminuée.
Doloire. Hache sans manche.
Donjonné. Attribut des châteaux qui ont des donjons, des tourelles.
Dragonné. Attribut des animaux qui ont une queue de dragon.

E

Ébranché. Attribut d'un arbre dont les branches ont été coupées.
Écaillé. Attribut des poissons couverts d'écailles.
Écartelé. Partition de l'écu.
Écarteler. Diviser un écu en quatre parties.
Échiqueté. Attribut de l'écu ou de pièces couvertes de carrés d'échiquier.
Échiquier. Écu représentant une table d'échiquier.
Écimé. Attribut d'un chevron dont la cime ou le haut est coupée.
Éclaté. Attribut des lances rompues.
Éclipsé. Attribut des étoiles qui ne paraissent qu'à demi.
Éclopée. Attribut d'une partition dont une des pièces, qui y est représentée, paraît rompue.
Écorchés. Loups dont l'émail est de gueules.
Écoté. Attribut d'un tronc d'arbre dont les menues branches ont été coupées.
Écu. Bouclier sur lequel on peint les armoiries.
Écusson. Petit écu posé sur l'une des pièces de l'écu.
Effaré. Attribut d'un cheval qui a les pieds levés.

Effrayé. Attribut d'un cheval rampant.

Élancé. Attribut d'un cerf courant.

Émanché. Attribut de pièces enclavées en pyramides.

Embarroqué. Attribut d'un lion couché sur ses quatre pattes.

Embouché. Attribut d'un cor, etc., dont l'embouchure est d'un émail particulier.

Embouclé. Attribut d'une ceinture, collier, garnis d'une boucle.

Embouté. Attribut d'une pièce ou figure terminée par une boucle ou virole.

Embrassé. Attribut d'un écu, composé par une seule émanchure qui s'étend d'un flanc à l'autre.

Emmanché. Attribut d'objet dont le manche est d'un émail particulier.

Emmuselé. Attribut des animaux qui ont une muselière.

Empenné. Attribut d'un flèche garnie de ses ailerons.

Empiétant. Attribut d'un oiseau de proie tenant une proie dans ses serres.

Empoigné. Attribut de flèches liées ensemble.

Enchaussé. Attribut opposé à celui : chappé.

Enclavé. Attribut d'une partition entrant dans une autre par une engrêlure.

Encoché. Attribut d'un arc sur lequel le trait est placé.

Endenté. Attribut de pièces ou de l'écu, composé de triangles alternés de différents émaux.

Enfilé. Attribut de pièces ou objets dans lesquels

sont passés des couronnes, cercles ou pièces rondes.

Englanté. Attribut du chêne lorsqu'il est représenté chargé de glands.

Engoulé. Attribut de pièces dont les extrémités entrent dans la gueule des animaux.

Engrêlé. Dentelé tout autour.

Engrêlure. Petite bande dentelée.

Enguiché. Attribut de trompettes, huchets, dont l'embouchure est d'un émail particulier.

Enhendé. Attribut d'une croix dont le pied est refendu.

Ensanglanté. Attribut du pélican se perçant le flanc, et des autres animaux sanglants.

Enté. Attribut de pièces entrant les unes dans les autres.

Entravaillé. Attribut d'un oiseau qui a un bâton entre les ailes ou les pattes.

Entrelacé. Attribut de trois anneaux ou croissants passés les uns dans les autres.

Entretenu. Attribut de clefs liées ensemble par leurs anneaux.

Épanoui. Attribut de fleurons lorsqu'ils sont ouverts.

Éployé. Attribut d'un oiseau de proie qui a les ailes étendues.

Équipé. Attribut d'un vaisseau muni de ses agrès.

Équipollé. Compons en échiquier.

Essonnier. Double orle qui couvre l'écu dans le sens de la bordure.

Essorant. Attribut d'un oiseau qui semble prendre son essor.

Essoré. Attribut d'un bâtiment dont le toit est d'un émail particulier.

Estayé. Voy. Étayé.

Étaie. Chevron diminué.

Étayé. Attribut d'un écu ou de pièces chargées d'étaies.

Étincelant. Attribut du charbon d'où sortent des étincelles.

Étincelé. Attribut de pièces chargées d'étincelles.

Éviré. Attribut des animaux qui n'ont pas de marque de sexe.

F

Failli. Attribut du chevron rompu en son montant.

Fasce. Pièce honorable.

Fascé. Attribut d'un écu chargé de fasces.

Fermail. Boucle de ceinture, de baudrier.

Ferrée. Attribut d'une flèche ayant un fer d'un émail particulier.

Feuillé. Attribut d'une plante dont les feuilles ne sont pas de sinople.

Fiché. Attribut de pièces, croix à pieds aiguisés.

Fier. Attribut d'un lion hérissé.

Fierté. Attribut du poisson dont on voit les dents.

Figuré. Attribut d'une pièce sur laquelle paraît l'ombre d'une figure quelconque.

Flambant. Attribut du pal en forme de flamme.

FLANCS. Côtés de l'écu.

FLANCHIS. Petit sautoir.

FLANQUÉ. Attribut de pals ou figures en pal, accompagnées d'autres pièces ou figures de chaque côté.

FLEURS DE LIS. Figures ayant à peu près la forme de fers de lance fleuronnés.

FLEURÉ. / FLEURETÉ. } Attribut de pièces ou figures terminées en fleurs.

FLEURI. Attribut des plantes chargées de fleurs.

FLEURONNÉ. Attribut de pièces terminées en fleurons.

FLORANCÉ. Attribut de pièce ou croix dont les extrémités se terminent en fleurs de lis.

FLOTÉ. Attribut d'une rivière sur laquelle on voit des flots.

FLOTTANT. Attribut des vaisseaux et poissons posés sur l'eau.

FOI. Deux mains jointes.

FORCENÉ. Attribut d'un cheval qui paraît effrayé.

FOURCHÉ. Attribut de pièces terminées en fourche; — des animaux dont la queue se termine de même.

FOURRURE. Voy. HERMINE, CONTRE-HERMINE, VAIR, CONTRE-VAIR.

FRANC-QUARTIER. Premier quartier de l'écu.

FRANGÉ. Attribut de pièces ou figures à franges d'un émail particulier.

FRETTES. Bandes et barres entrelacées.

FRETTÉ. Attribut d'un écu ou de pièces couvertes de frettes.

FRUITÉ. Attribut d'arbres chargés de fruits d'un émail particulier.

FURIEUX. Attribut du taureau élevé sur ses pieds de derrière.

FUSÉE. Pièce héraldique ordinaire.

FUSELÉ. Attribut de pièces ou d'un écu couvert de fusées.

FUSTÉ. Attribut d'un arbre dont le tronc est d'un émail particulier ; — d'une lance dont le bois est d'un émail particulier.

G

GAI. Attribut du cheval nu.

GARNI. Attribut de l'épée dont la poignée est d'un émail autre que celui de la lame.

GIRON. Pièce honorable de second ordre.

GIRONNÉ. Attribut d'un écu chargé de huit girons.

GIROUETTÉ. Attribut de tours, châteaux garnis de girouettes.

GIVRE. Serpent.

GONFALON. } Bannière à fanons.
GONFANON. }

GORGÉ. Attribut d'un lion ou d'un cygne dont le cou est ceint d'une couronne d'un émail particulier.

GOUSSET. Pièce honorable de second ordre.

GRILLE. Barreaux à la visière d'un heaume.

GRILLETTE. Grelot qu'on représente attaché au cou des chiens et à la patte des oiseaux de proie.

Grilletté. Attribut des chiens ou oiseaux de proie qui portent des grillettes.

Gringolé. Attribut de pièce ou figure terminée en tête de serpent.

Gueules Émail de couleur rouge.

Gumène. Câble d'une ancre.

H

Habillé. Attribut d'un vaisseau dont les voiles sont d'un émail particulier.

Hachure. Traits qui marquent les couleurs des écus et des pièces ou figures qui y sont représentées.

Hamade. / **Hameïde.** Fasce formée de trois pièces alezées.

Haussé. Attribut de pièces placées plus haut qu'elles ne sont habituellement.

Haut. Attribut de l'épée droite.

Heaume. Casque.

Hérissonné. Attribut des animaux et particulièrement du chat, lorsqu'il est représenté ramassé et accroupi.

Hermine. Émail, fourrure d'argent moucheté de sable.

Herminé. Attribut d'un écu simple dont l'émail est d'hermine.

Héraldique (Science). Connaissance du blason, des armoiries.

Herse-Sarrazine. Herse servant à fermer les portes.

Hersée. Attribut d'une porte dont la herse est abaissée.

Hie. Instrument propre à enfoncer les pieux.
Horizonté. Attribut du soleil ou de la lune placés dans un angle de l'écu.
Houssé. Attribut du cheval couvert d'une housse.
Houssettes. Chausses pour les jambes.
Huchets. Carreaux posés sur l'une de leurs pointes.

I

Immortalité. Bûcher allumé surmonté d'un phénix.
Issant. Attribut des animaux ou des figures dont il ne paraît que la partie supérieure.

J

Jumellé. Attribut d'un écu ou de pièces couvertes de jumelles.
Jumelles. Pièces honorables diminuées.

L

Lambel. Pièce héraldique ordinaire.
Lambrequins. Ornements qui entourent l'écu.
Lampassé. Attribut des animaux dont la langue sortant de la gueule est d'un émail particulier.
Langué. Attribut d'une aigle dont la langue sortant du bec est d'un émail particulier.
Léopardé. Attribut d'un lion présentant sa tête de face.
Levé. Attribut de l'ours levé sur ses pieds de derrière.

Lis de Jardin. Fleur du lis (on dit de jardin pour le distinguer de la *fleur de lis*).

Lionné. Attribut du léopard rampant.

Liston. Petite bande sur laquelle est écrite la devise.

Loré. Attribut d'un poisson dont les nageoires sont d'un émail particulier.

Losangé. Pièce héraldique ordinaire.

Losangé. Attribut de l'écu ou de pièces couvertes de losanges.

Lunel. Quatre croissants appointés comme s'ils formaient une rosace.

L'un sur l'autre. Attribut des pièces, ou figures quelconques posées ou étendues au-dessus d'autres.

M

Macle. Pièce héraldique ordinaire.

Maçonné. Attribut de bâtiments dont la maçonnerie est indiquée par des marques d'un émail particulier séparant les pierres.

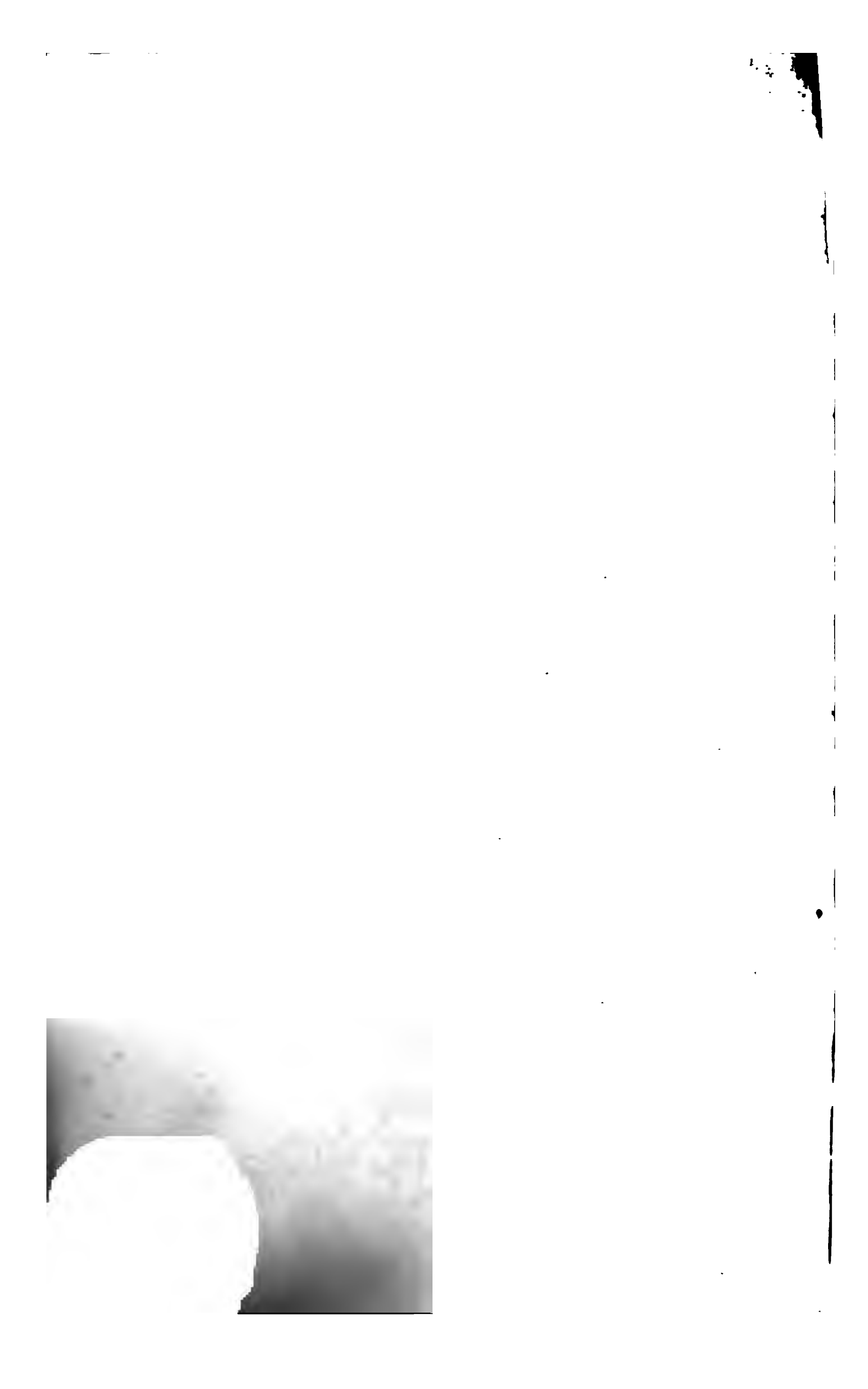
Mal ordonné. Attribut de trois pièces posées : une en chef, deux en pointe.

Mal taillé. Attribut d'une manche de vêtement grotesque.

Manteau. Fourrure herminée sur laquelle est posé un écu.

Mantelé. Attribut des animaux couverts de mantelet d'un émail particulier.

Marchant. Attribut de la grue ayant une patte levée.



N

Naissant. Attribut des animaux qui ne montrent que la tête sortant du dessus de la face, de la seconde partie du coupé, etc. — Attribut du soleil placé en chef.

Nébulé. Attribut de pièces ou figures en forme de nuées.

Nervé. Attribut d'animaux à nerfs d'émail particulier.

Nillé. Attribut d'une croix ancrée, étroite et menue.

Noué. Attribut du lion dont la queue est terminée par un nœud à houppe.

Noueux. Attribut d'un écot ou bâton à nœuds.

Nourri Attribut des plantes dont le pied est sans racines, — de la fleur de lis sans pointe inférieure.

O

Ogoesse. Tourteau de sable.

Ombré. Attribut de pièces ombrées de sable.

Ombre de soleil. Soleil qui n'a pas de figure humaine.

Ondé. Attribut de pièces qui semblent onduler, ramper.

Onglé. Attribut des animaux dont les ongles, les griffes, sont d'un émail particulier.

Oreillé. Attribut du dauphin à oreilles d'un émail particulier.

Orle. Pièce honorable de second ordre.

Otelles. Fers de lance.

Ouvert. Attribut de tours, châteaux, etc., dont la porte est ouverte.

P

Paillé. Diapré, bigarré.

Pal. Pièce honorable.

Palé. Attribut de l'écu chargé de pals.

Palissé. Attribut d'un écu chargé de pals diminués enlacés ensemble et formant palissade.

Pairle. Pièce honorable de second ordre.

Paissant. Attribut des vaches, brebis, chèvres, représentées semblant paître.

Pamé. Attribut d'un poisson qui a la gueule béante.

Pannelle. Feuille du peuplier.

Papegai. Perroquet.

Papelonné. Attribut d'un écu ou de pièces chargés d'écailles.

Parti. Partition de l'écu, — chef des aigles à deux têtes.

Partition. Division de l'écu.

Passant. Attribut des animaux représentés marchant.

Patenôtre. Chapelet.

Patriarcale. Attribut de la croix coupée au milieu de sa partie inférieure par une traverse.

Patté. Attribut des pièces dont les extrémités sont en forme de pattes.

Pavillon. Ce qui enveloppe les armoiries du souverain et ce qu'eux seuls ont le droit de porter.

Pavillonné. Attribut de l'écu chargé de pavillons.

Peautré. Attribut du poisson dont la queue est d'un émail particulier.

Pendant. Petit carré adhérent au lambel.

Perché. Attribut de l'oiseau représenté sur une branche.

Phéons. Fers de dards.

Piété. Nom donné à la figure représentant un pélican se perçant le flanc.

Pignonné. Attribut de pièces s'élevant en forme d'escalier, de pyramide.

Pile. Partie inférieure de l'écu (appelée aussi pointe).

Plaine. Pièce héraldique diminuée.

Plié (Vol). Attribut d'un oiseau de proie qui n'étend pas les ailes.

Plumeté. Attribut d'un écu ou pieu couvert de menues broderies.

Pointe. Partie inférieure de l'écu. Pièce héraldique.

Posé. Attribut du lion arrêté sur ses pieds.

Potencé. Attribut d'une croix qui a une traverse à chaque bout.

Proboscide. Trompe de l'éléphant.

Q

Quartefeuilles. Fleur à quatre feuilles.

Quartiers. Divisions de l'écu.

Quintefeuilles. Fleur à six feuilles ajourées au centre.

R

Rais. Rayon, — pointe des étoiles, — rayons de lumière sortant des angles de l'écu.

Rampant. Attribut du lion ou léopard qui se tient droit.

Ranchier. Fer d'une faux.

Rangier. Renne.

Ravissant. Attribut du loup emportant sa proie.

Ray. Roue sans jantes.

Ray d'escarboucle. Roue ayant une pierre au centre, et dont les bâtons sont fleurdelisés aux extrémités.

Rayonnant. Attribut des étoiles ayant entre les grandes pointes des filets de rayons.

Rebrassé. Attribut d'une pièce bordée.

Recercelé. Attribut d'une pièce ou figure ayant la forme d'un cerceau.

Recoupé. Coupé de deux traits (division de l'écu).

Recroiseté. Attribut des croix dont les branches sont terminées par d'autres croix.

Redorte. Branche retortillée en rameaux.

Regardant. Attribut de l'animal qui regarde sa queue.

Rencontres. Têtes d'animaux représentés de face.

Renversé. Attribut du chevron dont la pointe regarde celle de l'écu, — d'une figure posée sens dessus dessous, — d'un rameau dont le feuillage est en pointe et la tige en chef.

Resarcelé. Attribut d'une croix qui en renferme une autre.

Retrait. Attribut de pièces honorables qui ne touchent à l'écu que par une de leurs extrémités.
Rinceaux. Rameaux chargés de feuillage.
Roc. Fer de lance courbé. Tour du jeu d'échec.
Rouant. Attribut d'un paon faisant la roue.
Rustre. Pièce héraldique ordinaire.

S

Sable. Émail, couleur noire.
Saillant. Attribut de la chèvre, du mouton, du bélier, représentés au naturel sur pied.
Sanglé. Attribut d'un animal qui a une ceinture d'un émail particulier.
Sautoir. Pièce honorable.
Sellé. Attribut d'un cheval qui a une selle.
Semé. Attribut d'un écu ou d'une pièce couverts de pièces ou figures en nombre illimité.
Sénestre. Gauche (*le côté gauche se trouve à la droite de la personne qui regarde l'écu*).
Sénestré. Attribut d'une pièce en ayant une autre à sa gauche.
Sénestrochère. Bras gauche sortant du côté sénestre de l'écu.
Sicamor. Cerceau.
Sinople. Émail, couleur verte.
Sol. Champ de l'écu (*inusité*).
Soleil. Soleil représenté avec une face humaine et des rayons.
Sommé. Attribut d'une pièce ou figure surmontée par une autre.

SOUTENU. Attribut d'une pièce ou figure qui en a une autre sous elle.

STANGUE. Tige droite d'une ancre.

SUPPORTS. Figures de fantaisie, ou personnages, animaux, placés de chaque côté extérieur de l'écu et semblant le présenter.

SURBRISER. Action de briser des armoiries déjà brisées.

SURBRISURE. Pièce chargeant une brisure primitive.

SUR LE TOUT. Attribut d'un écu placé sur le milieu d'une écartelure et des pièces brochant.

SUR LE TOUT DU TOUT. Attribut d'un écu placé sur le milieu d'une écartelure d'un écu qui est déjà sur le tout.

T

TAILLÉ. Partition de l'écu.

TARÉ. Position du casque.

TAU. Figure représentant un grand T.

TENANTS. Supports qui ont des mains humaines, anges, sirènes.

TERRASSÉ. Attribut de plantes, de bâtiments, posés sur la terre, sur le sol.

TERTRE. Terre, sol, terrain figuré sous les arbres, plantes, bâtiments, d'un émail particulier.

TIERCÉ. Partition de l'écu.

TIERCEFEUILLE. Trèfle à queue.

TIGÉ. Attribut de fleur dont la tige est d'un émail particulier.

TIMBRE. Sommet du casque.

TIMBRER. Placer diverses figures au-dessus de l'écu.

TORQUE. Bourrelet posé sur le casque.

TORTIL. Sorte de diadème en perle dont est ceinte une tête de Maure, — diadème en perle entourant la couronne de baron.

TORTILLANT. Attribut du serpent qui semble ramper.

TOURNÉ. Attribut d'un croissant dont les pointes regardent à droite.

TOURTEAU. Pièce ronde en émail.

TOURTEAU-BESANT. Pièce ronde mi-émail, mi-métal.

TRABE. Bois qui tient l'ancre.

TRAIT. Ligne.

TRANCHÉ. Partition de l'écu.

TRÉFLÉ. Attribut d'une croix dont les extrémités sont terminées en trèfle.

TREILLIS. Pièce héraldique ordinaire.

TREILLISSÉ. Attribut d'un écu ou d'une pièce couverte de treillis.

TRESCHEUR ou TRESCŒUR. Pièce honorable de second ordre.

TRINGLES. Fasces diminuées.

TROIS-DEUX-UN. Attribut de trois pièces posées en triangle, trois en chef, deux au milieu, une en pointe.

V

VAIR. Émail fourrure d'argent et d'azur.

VAIRÉ. Attribut d'un écu ou de pièce et figure dont l'émail est de vair par la forme, mais dont

les couleurs sont autres qu'argent et azur (indiquer ces couleurs en blasonnant).

VANNET. Coquille dont on voit le fond.

VANTAIL. Partie inférieure du casque.

VERGETTE. Pal diminué.

VERGETTÉ. Attribut d'un écu couvert de vergettes.

VERSÉ. Attribut d'un croissant dont les pointes regardent la pointe de l'écu.

VÊTU. Attribut d'un écu ou pièce chargée d'une losange, — des personnages couverts de vêtements.

VIDÉ. Attribut de croix et pièces ouvertes, au travers desquelles on distingue le champ de l'écu.

VIGILANCE (Avec sa). Attribut d'une cigogne levant une patte qui tient une pièce héraldique.

VILENÉ. Attribut de lion ou léopard dont on voit le sexe.

VIRES. Anneaux concentriques.

VIROLÉ. Attribut des animaux qui portent des boucles ou anneaux d'un émail particulier.

VIVRÉ. Attribut d'une pièce à replis carrés.

VOGUANT. Attribut d'un vaisseau représenté voguant sur la mer.

VOL. Deux ailes jointes et développées.

VOL ABAISSÉ. Lorsque l'extrémité des ailes de l'oiseau est inclinée vers la pointe de l'écu.

VOL PLIÉ. Deux ailes pliées jointes ensemble.

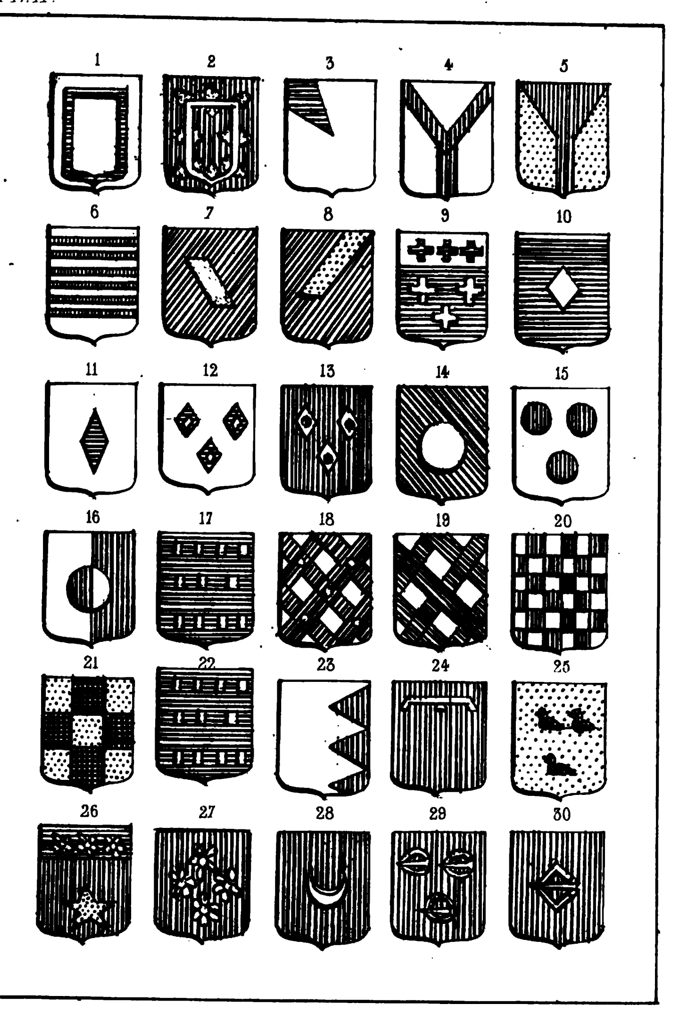
VOLTÉ. Double.

FIN.

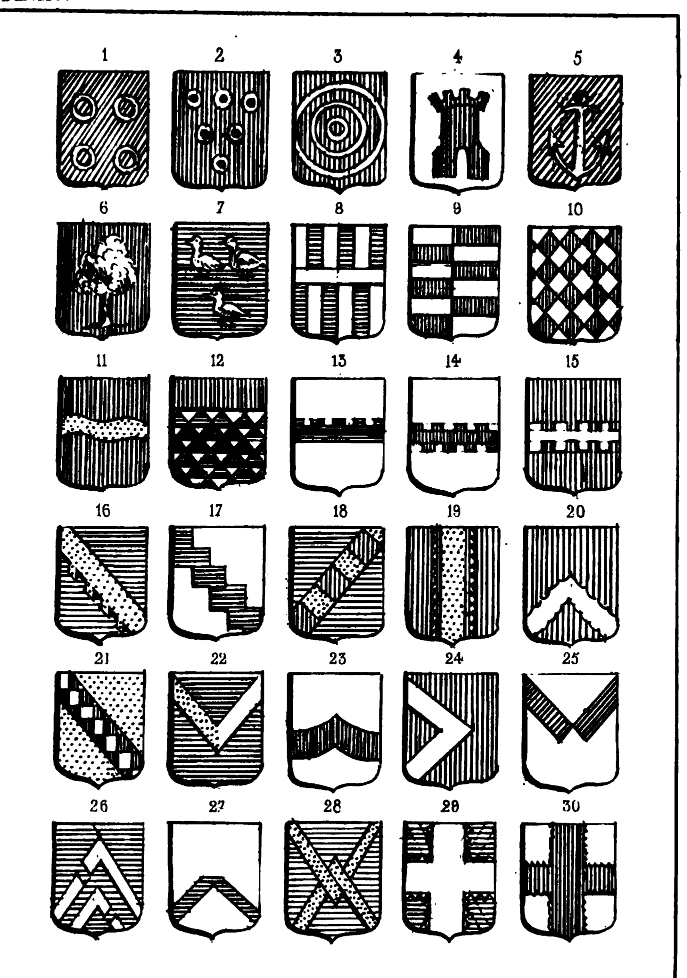
TABLE DES MATIÈRES.

		Pages.
Introduction.		5
Chap. I.	— Du Blason en général.	9
II.	— Composition des Armoiries	14
III.	— De l'Écu.	18
IV.	— Des Figures.	22
V.	— De l'emploi des Pièces honorables	26
VI.	— Des Pièces ordinaires.	29
VII.	— Des Figures des corps naturels, des Figures artificielles, et de celles de fantaisie.	32
VIII.	— De l'Attribut.	38
IX.	— Des Pièces chargées, accompagnées, et des Brisures.	49
X.	— Règles générales.	53
XI.	— Des Couronnes, Casques, etc.	60
XII.	— Des Attributs relatifs aux emplois et fonctions.	64
Vocabulaire héraldique.		75

Pl. II.

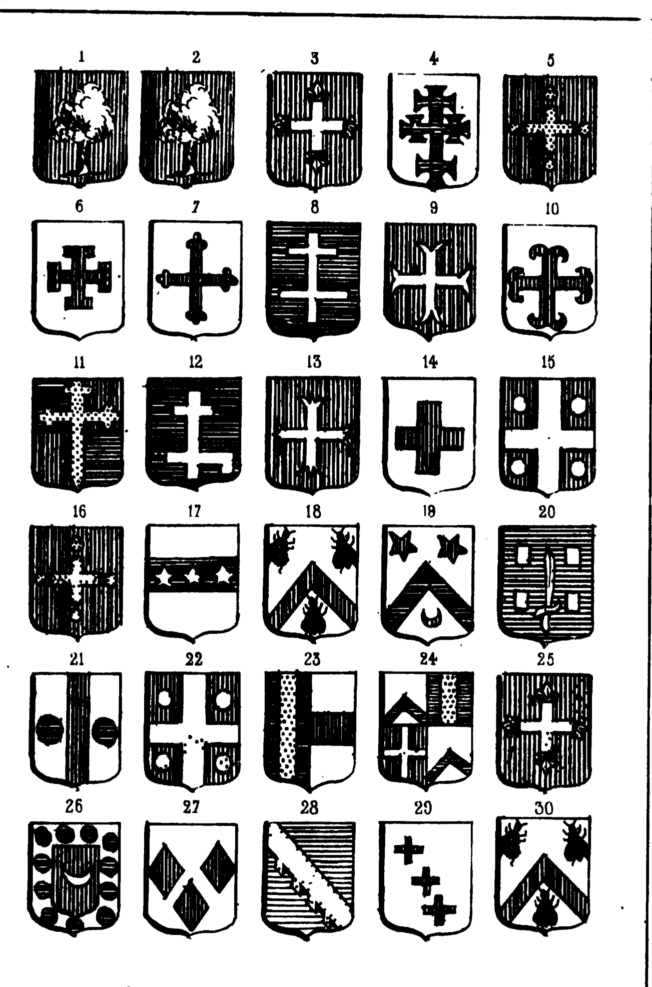

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

PL. III.

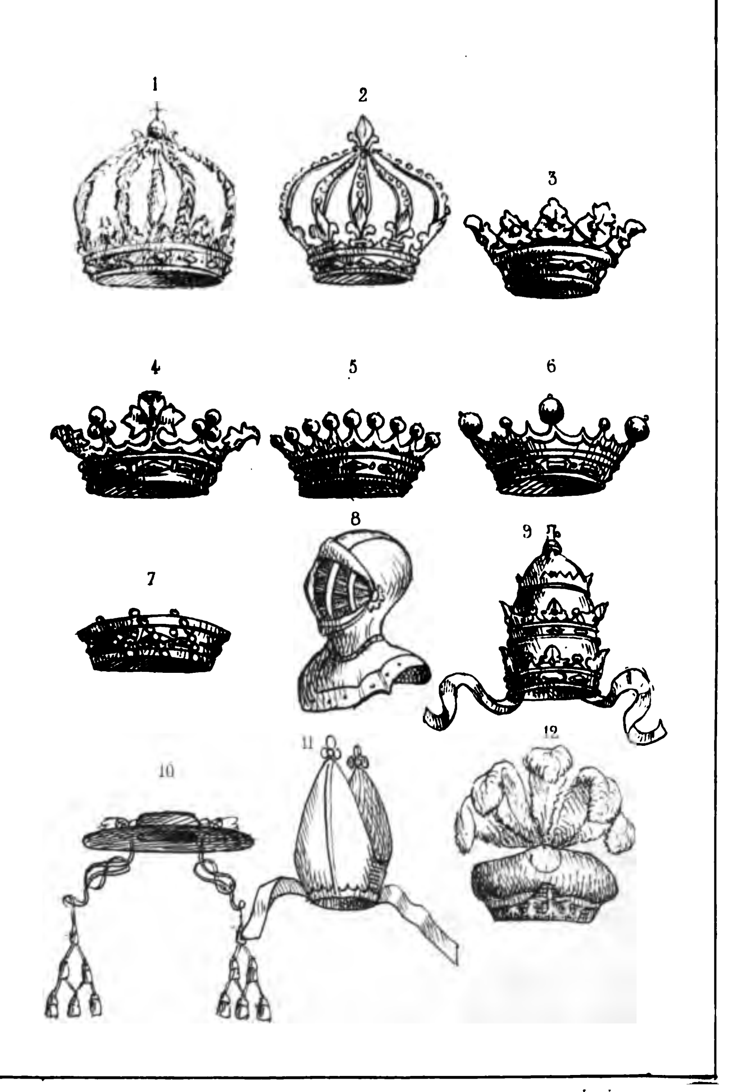

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30



PL. IV.

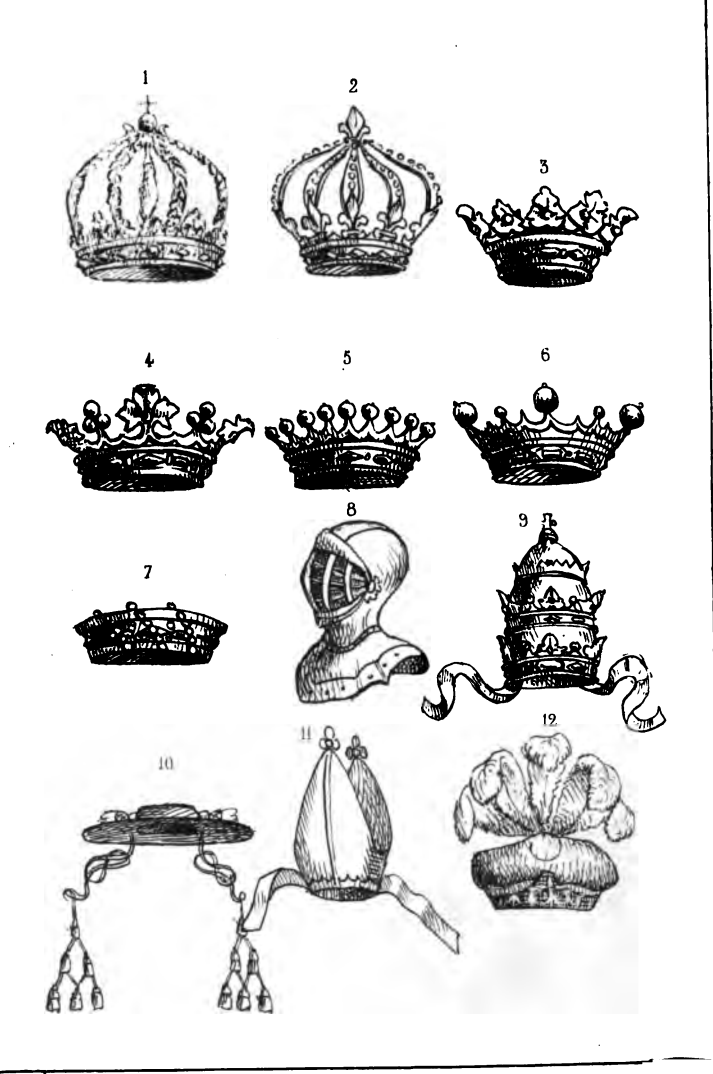

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

PL.V.



Imp Lemer

PL. V.



Imp.!

